LA CONFÉRENCE

L'armée interalliée et la Démobilisation

Le coulage de leur flotte par les Allemands et la destruction à Berlin, de nos drapeaux de 1870 sont deux gestes d'un Teutonisme » caractérisé, qui raméne-ront peut-être vers une juste appréciation des choses les gess assez fous en France et chez nos allies pour attribuer une va-leur quelconque à la signature de l'Alle-

Après cette violation anticipée et systématique des conditions de la paix acceptées par l'ennemi vaincu, il est de la plus claire évidence que le traité de paix ne vaudra que par la fermeté avec laquelle les alliés en exigeront la rigoureuse exé-Dans toute société organisée, on n'a

pas, jusqu'ici, trouvé autre chose que le gendarme pour contraindre les malhon-nêtes gens à se soumettre aux justes lois. La Société des Nations n'échappera pas cette règle commune; il lui faudra un gendarme capable d'inspirer à la malhon-nête Allemagne cette crainte salutaire qui est le commencement de la sagesse. La fourberie, la duplicité des Allemanis, leur intention évidente de continuer à faire le mal obligent donc l'Entente à entretenir une force de guerre pour les contraindre à respecter la paix.

Tout en se prétendant disposés à «re-venir» nous soutenir en cas d'agression allemande, nos alliés britanniques et américains semblent assez enclins à nous laisser seuls remplir un rôle, dont, en toute justice, ils doivent partager toutes

En nous laissant seuls en face d'une 'Allemagne dont l'esprit militariste ne se dissimule même pas, nos alliés nous met-traient, le cas échéant, dans l'obligation de livrer une troisième bataille de la Marne pour leur donner le temps de traverser les mers et de venir sur notre sol défendre des intérêts dont l'existence de la France représente la plus sûre sauve-

Ce serait aussi dangereux qu'injuste; les intérêts sont communs, les charges doivent être communes Ces charges sont de deux sortes : les unes sont d'ordre financier; elles concer-nent la participation aux dépenses du

budget d'entretien d'une armée intéralliée; les autres consistent dans la constitution par chaque nation des effectifs militaires entrant dans la composition de cette ar-

Considérant qu'on n'est jamais inieux gardé que par soi-même et puisque nous sommes les premiers intéressés à ne pas laisser franchir notre frontière, nous demanderons à nos alliés des effectifs moindres que ceux que nous fournirons

Par contre, et c'est ainsi que se rétablira l'équilibre, nous demanderons à l'A-mérique et à l'Angleterre de prendre chacune à leur charge au moins un tiers du budget général de l'armée intéralliée. Cest-à-dire que si cette armée se com-

pose, par exemple, de 1 million d'hommes, dont 600,000 Français, 200,000 Américains et 200,000 Anglais (1), le budget des dépenses qu'entraineront l'entretien, l'armement et l'approvisionnement en munitions de l'armée tout entière, sera réparti par tiers entre la France, l'Amérique et l'Angleterre. Encore paraîtrait-il plus juste que la pation qui fournit le plus d'hommes four-

nisse le moins d'argent. Cette question de la constitution d'une armée intéralliée et des charges à répartir aurait du être abordée depuis longtemps, car elle est d'un intérêt immédiat. C'est dès maintenant qu'il faut consti-tuer cette force, dont l'existence seule suffira à briser les velléités de résistance des

possible, qu'il faut déterminer l'effectif de l'armée intéralliée. Pour nous Français, cela est d'une im-portance capitale, car l'effectif de l'armée à entretenir étant fixé, la proportion à fournir par chacun des alliés doit être déterminée de telle sorte que nous puissions, dans le délai le plus bref, démobi-liser jusqu'au dernien de nos réservistes, les classes actives restant seules sous les

Dans les débuts de la guerre, nous avons supporté presque seuls le poids des plus lourds et des plus sanglants sacrifices, nous avons fourni l'immense effort qui brisa la ruée allemande; nous avons ensuite, dans la tâche commune, assumé notre large part; aussi sommes-nous en droit de demander aujourd'hui

que chacun prenne la sienne. Celle-ci sera d'autant moins lourde et la charge en diminuera d'autant plus vite qu'on se montrera dès le début plus Energiquement exigeant dans l'exécu des clauses du traité qu'a signé l'Allema-

Celles de ces clauses qui concernent la réduction de l'armée allemande, la remise ou la destruction de son matériel de guerre. le contrôle des usines de munitions. viennent parmi les plus importantes. Quand on aura la certitude d'avoir arraché les griffes à la bête mauvaise, sans relâcher la surveillance, on pourra réduire l'effectif de l'armée alliée et la charge de chacun des associés en sera diminuée. D'ailleurs, la constitution d'un arme-ment et d'un matériel modernes et puis-

sants, l'emploi des explosifs de plus en plus formidables que la chimie met à notre disposition, permettent, en entrete-nant un personnel technique bien instruit, d'envisager une forte réduction des effectifs à garder sous les drapeaux.

Ce sont des questions sur lesquelles nous reviendrons en parlant de la réorganisation de l'armée d'après-guerre. Pour le moment, il importe que, pour assurer l'exécution du traité, une armée

Intéralliée soit constituée dans des conditions qui permettent à la France d'effectuer, par échelons et dans un assez court délai, la démobilisation de tous les hommes appartenant à la réserve et dont beaucoup étaient déjà «de la classe» quand nos alliés sont entrés dans la

Colonel PICOT.

(1) Ces chiffres ne correspondent à aucun prévision réelle, ils ne sont là que pour faci-liter l'exposé de la question.

Le pape parle de la paix BANQUET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Rome, 3 juillet. — A l'occasion du Consis-toire, le pape a prononcé un discours dans lequel il a dit notamment :

Puisque les hostilités enfin ont eu un ter-me, formons des vœux que le blocus mariti-me à cause duquel tant de malheureux souf-frent de la faim et de la plus grande pénurie soit supprimé, que ceux qui sont encore pri-sonniers soient libérés, que les hommes et des peuples jusqu'à présent ennemis fraterni-sent dans les liens de cette charité chrétienne que nous ne cessons pas d'enseigner et vra dans la paix pour aider la France, si dure-sans laquelle tout traité de paix sera vain. »

L'Indépendance Day

La revue franco-américaine à Paris passée par le président Poincaré et le général Pershing

Paris, 4 juillet. — Paris, ce matin, a joyeu-sement et cordialement acclamé nos alliés d'Amérique à l'occasion de la fête de l'indé-pendance américaine. Au sortir de la signa-ture de la paix et à la veille des fêtes de la Victoire, Paris est toujours en tollette : les façades des monuments publics, les balcons des grandes maisons de commerce des par-dés grandes maisons de commerce des pardes panques et des journaux, des theatres, des grandes maisons de commerce, des particuliers, sont pavoisés à profusion. Partout, par milliers, claquent au vent les drapeaux américains. Les drapeaux alliés, qui sont les étendards vainqueurs, mettent toutes ces couleurs vives, et si, intimement mêlées et unies, comme un sourire d'orgueil au fact de de les comme un sourire d'orgueil au fact de de les comme un sourire d'orgueil au fact de de les comme un sourire d'orgueil au fact de les commerces, des particulers, de les particul front des édifices.

Dès huit heures, la fête américaine bat Des huit heures, la fête américaine bat son plein au cœur de Paris. Elle avait commencé hier soir par des réceptions et des banquets; mais ce matin, elle prit un caractère essentiellement populaire.

Les statues des grandes villes de France sont ornées de figurs placées de manière à ne pas rompre l'harmonie de l'ensemble; les femmes représentant les villes sont coiffées de figure d'où s'échanpent des rubans fées de fleurs d'où s'échappent des rubans tricolores. Les socies disparaissent sous les guirlandes de fleurs naturelles, sous les ger-bes disposées aux couleurs des cités. Des pylônes ornés de drapeaux et d'oriflammes complètent cette décoration; ils se dressent tout autour de la magnifique place, dont l'obélisque et les fontaines sont richement pavoisés de drapeaux et d'oriflammes. Les canons allemands sont réunis aux angles de la place.

des Tulleries; les premiers arrivés ont pris d'assaut la rangée de chaises qui borde la balustrade. Et bien avant-l'heure de la cé-rémonie, les tribunes sont combles, et les avenues laissées au public sans carte grouillent d'une foule que les barrages ont peine à contenir. Les camelots font fortune en vendant de petits portraits du général Pers hing. Des blessés de guerre vendent des pe tits drapeaux, des cocardes. Ils ont une fiche d'autorisation bien en vue sur leur poitrine illustrée de la croix de guerre ou de la mé-daille militaire. On loue des échelles, des liants, des voitures. Mais voici les fanfares qui retentissent. Ce

Champagne, Armagnac, Royal, Deux-Ponts, Metz, etc., et qui ont pris part gloricusement à la guerre de l'Indépendance américaine, de 1780 à 1785.

Dans le même témps, les troupes américaines viennent se ranger au bas de l'avenue des Champs-Elysées, à gauche, où se trouve déjà un détachement de marins des Etats-Unis. A neuf heures exactement, le Président de la République, salué par la « Marseillaise », accompagné de M. Clemenceau, arrive place de la Concorde et prend place avec le corlège officiel de la concorde et prend place avec le corlège ciel dans la tribune ce peries rouges, qui a éte élevé face à l'Obchaque, le long de la muraille des Tuileries. Les fanfares sonnent, les troupes présentent les armes. Deux autres tribunes encadrent la tri-L'une est réservée au Conseil municipal et à ses invités, d'autre aux administrations de l'Etat.

Tout autour de la place, des détachements français forment le carré et présentent les Le défilé commence aussitot. A la tête d'un régiment d'infanterie américain, s'avancent, à cheval, le général Pershing et le général Baxon, commandant la garnison américaine de Paris, Au passage, les officiers américains saluent de l'épée la tribune présidentielle, tan-dis que M. Poincaré s'incline. L'enthousiasme est considérable. Une toule immense acclame nos alliés. Les cris de « Vive l'Amérique! vive la France! Vive Wilson!» s'entrecroisent. Tandis qu'un avion survole la place, le dé-tachement de marins de la flotte américaine dé-

file d'un manière impeccable. Il est particuliè-Allemands: c'est des maintenant, le plus les Américains, défilent musique en tête et frénétiquement applaudies les troupes françaises, précédées d'un faisceau de drapeaux glorieusement déchiquetés et dont quelques-uns n'ont plus que quelques loques héroïques attachées à la hampe, ceux des 9°, 16°, 27° d'infanterie, du 2° d'artillerie. A ce spectacle émouvant, M. Clemenceau ne peut retenir ses larmes, qui coulent lentement sur sa moustache. On admire les poilus de la Marne, de Vauquois, de la Somme, de la Champagne, de Verdun, les 89°, 66°, 48°, 31° d'infan-

terie. Quand le dernicr est passé, MM. Poincaré, Clemenceau et le général Pershing serrent avec effusion les mains du général Pillot et le complimentent chaleureusement sur la belle tenue des troupes. Le défilé se prolonge dans la rue de Rivoli, où les soldats sont acclamés avec enthousias me. Dans la rue Royale, la cohue est indescrip tible. On signale quelques accidents sans gra-vité. Quelques échelles et quelques plates-for-mes, louées par d'industrieux camelots, mais

insuffisamment consolidées, se sont ecroutées. SUR LA TOMBE DE LA FAYETTE

Paris, 4 juillet. - A dix heures, le général Paris, 4 juliet. — A dix heures, le genéral Pershing, les généraux et les amiraux américains, l'ambassadeur et les délégués. se sont rendus au cimetière Picpus, où ils ont déposé une palme sur la tombe de La Fayette. A son arrivée, l'ambassadeur a été reçu par M. Tardieu, haut-commissaire des affaires franco-américaines, et par M. Paul Labbé, du comité de l'Effort de la France et de ses alliés, A l'apparition de l'ambassadeur, la musique A l'apparition de l'ambassadeur, la musique Face à la tombe de La Fayette, l'ambassa-deur a prononcé un discours dans lequel il a

« De tous les grands Français, c'est La Fayette qui nous est le mieux connu à vrai dire en Amérique qu'en France. Pour vous, ce n'est qu'un de vos héros; pour nous, c'est le chevalier à l'armure respiendissante qui en une heure sombre est venu porter secours à notre cause. Quand no armées traversèrent l'Océan pour défendre la liberté que la France elle-même avait conquise, elles ne cherchaient qu'à payer une dette sacrée. Cépendant cette dette subsiste toujours. Une charge portée avec joie et un lien puissant unissent à jamais deux grands peuples. »

Puis M. Hugh Wallace a déposé une couron-ne de feuilles de chêne et de laurier sur la ombe du héros de l'indépendance américaine. M. Tardieu, au nom du gouvernement français, a ensuite remercié le peuple des Etats-Unis de la fidélité avec laquelle il a conservé le souvenir de l'officier français qui mit son épée au service de la liberté américaine. M. Tarlieu ensuite annonce pour l'an prochain l'érec-tion au cimetière de Picpus d'un monument à la mémoire des soldats américains morts sur le sol français. Ce monument a été commandé u sculpteur Bartholomé et sera inauguré en

Un soldat américain s'est enfin avancé et a déposé une couronne de roses au nom des en-fants de la Révolution américaine. La musique a joué ensuite l'Hymne américain.

AMERICAINE

Paris, 4 juillet. - La Chambre de commerce offert, à l'occasion de la Fête de l'Indépendance, son déjeuner annuel, auquel assistaient l'ambassadeur des Etats-Unis, le maréchal Foch, plusieurs ministres et sous-secrétaires à la Conférence de la paix, etc.

Le président de la Chambre de commerce,
M. Walter Berry, et l'ambassadeur des EtatsUnis, ont éloquemment affirmé que la bonne
entente franco-américaine, renforcée par la
camaraderie d'armes de la guerre, se poursuivra dans la paix pour aider la France, si durement ment les dans en courand de relacement

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. LLOYD GEORGE la Chambre des communes a voté par acclamations le traité de paix et la convention d'alliance défensive avec la France

Le Kaiser sera jugé à Londres par un tribunal interallié

***************************** la déclaration si impatiemment attendue au sujet du traité de paix. Il est entré à la Chambre à la fin de la partie de la séance réservée aux questions, et a été salué par de nombreux aux questions, et a été salué par de nombreux applaudissements.

Le prince de Galles était présent ainsi que de nombreux ambassadeurs. Le premier ministre a pris immédiatement la parole en annonçant le dépôt de deux projets de loi pour la mise en vigueur du document le plus mémorable auquel la Grande-Bretagne ait jamais apposé sa signature.

«La ratification du premier projet par le Parlement permettra, dit-il, d'exiger l'exécu-tion des stipulations du traité. Le deuxième projet a pour but d'obtenir la sanction de la Chambro à la convention anglo-française. »

CONDITIONS SEVERES MAIS JUSTES

"La dernière fois que j'ai eu à entretenir la Chambre du traité, poursuit M. Lloyd George, je le qualifiai de sévère mais de juste. Certaines conditions peuvent paraître terribles; mais terribles aussi furent les actes qui les rendirent nécessaires, et combien plus terribles encore pour le monde eussent été les conséquences d'une victoire allemande l d'une victoire allemande!

"L'Allemagne possédait la plus formidable armée du monde en 1914. Sa marine était la seconde; ses colonies couvraient deux millions et deux des colonies couvraient deux millions. et demi de kilomètres carrés de terram. Les territoires qui lui sont arrachés n'eussent jamais du lui appartenir. (Applaudissements.)

» L'Allemagne et sa population énorme, mais dont certaine partie provenant de territoires ne lui appartenant pas, sa marine marchande disséminée dans le monde entier, et son chef orgueilleux parlant constamment de sa majesté de se puissence et qui deuxe bienté comparat constamment.

jesté, de sa puissance, et qui devra bientôt com-paraître devant le tribunal des pays (applau-dissements prolongés) qu'au nom de l'Allema-gne il cherchait à intimider. » Je ne veux pas diminuer tout ce que nos conditions ont de terrible. Sont-elles justes? Les territoires enlevés à l'Allemagne consti-tuent de simples restitutions. Ainsi l'Alsace-Lorraine (applaudissements), arrachée à la pa-trie à laquelle ses habitants sont profondément trie à laquelle ses habitants sont profondément attachés, est-ce une injustice que de la rendre à nouveau à cette patrie? (Cris: Non! non!) Et le Slesvig-Holstein, et la Pologne déchique-tée pour satisfaire les appétits gloutons des autocraties autrichienne, russe et prussienne? Le traité permettra à l'étendard de la Pologne de flotter de nouveau au-dessus d'un peuple uni et libre. Nous devrons défendre vaillam-ment ce pays qui se trouve du fait de sa posiment ce pays, qui se trouve du fait de sa posi-tion critique entre une Allemagne à laquelle

on a arraché sa proie et la Russie encore in-LES REPARATIONS

Le premier ministre aborde ensuite la quesenses entières causées par la guerre dans tous es pays avaient été mises au compte de l'Allemagne, c'eût été appliquer le principe admis en jurisprudence civile internationale, et ce dant nos demandes de réparations justes et modérées s'inspirent uniquement de la li-mite dans laquelle l'Allemagne peut payer. Les experts de toutes les grandes nations alliées experis de toutes les grandes nations alliées ont examiné la question avec soin et ont fixé à l'unanimité la limite approximative des capacités de réparation de l'Allemagne, laquelle diffère peu de celle ştipulée au traité.

» Parlons du désarmement de l'Allemagne. Y a-t-il quoi que ce soit d'injuste dans le fait de la mettre dans l'impossibilité d'infliger de nouveau à l'humanité les souffrances cpouvantables que cellect à subjes au cours des derniès.

bles que celle-ci a subies au cours des derniè-res années ? » Prenons maintenant les colonies alleman vis des indigenes qui coopérèrent à leur libération. C'eut été folie de notre part de lui permettre d'agrandir son champ d'action néfaste

CHATIMENT DES COUPABLES Le premier ministre examine alors la question du jugement des responsables de la

« Je crois, dit-il, que si l'on veut que les guerres de cette nature ne puissent se renouveler à l'avénir, il est essentiel que ceux qui les fomentent en soient tenus pour personnellement responsables. (Applaudissements.) Des millions de vaillants jeunes gens sont morts de souffrances incalculables, qui ont été infligées à l'humanité, et un ou deux hommes sont les principaux auteurs de cette calamité. Les alliés donc ont décidé que l'homme auquel incombe indubitablement la responsabilité première de la guerre soit jugé pour avoir violé les traités auxquels il était partie et que son honneur lui « Je crois, dit-il, que si l'on veut que les guer auxquels il était partie et que son honneur lu commandait de respecter. Il est regrettable commandant de respecter. Il est regrettable que ce soit là une mesure exceptionnelle, et qu'on n'ait pu l'envisager jusqu'ici, car alors bien des guerres eussent été évitées.

» Les alliés ont décidé, à l'unanimité, que le tribunal serait interallié. qu'il siégerait à Londres, appellerait à sa barre ceux qui sont principalement responsables de la guerre (vifs applaudissements), et la procédure doit s'appliquer aux violations du droit des gens, tels que les actes commis par les sous-marins.

que les actes commis par les sous-marins.

"Jo n'aurais jamais voulu croire qu'une nation qui se prétend civilisée eût pu commettre de tels crimes si nous n'en possédions pas la preuve irréfutable. Les officiers coupables de ces actes auraient du savoir qu'on les en tiendrait nour personnellement responsables. Ils drait pour personnellement responsables. Ils seront jugés avec entière impartialité, l'honneur des alliés l'exige, et là encore il n'y a aucune injustice de notre part, car notre ac-tion en empêchera le renouvellement dans l'a-venir. Et le traité de Brest-Litovsk, ainsi que ceux qui ne firent de la Roumanie et de la Pologne que de simples victimes de la glouton-nerie et de la rapine allemande, étaient-ils

» Est-ce une injustice enfin que dans nos conditions économiques nous empêchions l'Allemagne de profiter des destructions odieul'Allemagne de pronter des destructions odieu-ses de l'outillage de ses rivales, la Belgique et la France, afin de les dominer dans la lutte économique. Il faudra un ou deux ans avant que les machineries de ces pays soient remi-ses en action, et pendant ce temps, l'Allema-gne, dont le territoire reste indemne, serait illée de l'avant. Nous avons inséré une clause

» On a dit que placer les grands cours d'eau sous le contrôle international était injuste, mais ces fleuves ne traversent pas seulement l'Allemagne, ils passent aussi en Pologne, en Tcheco-Slovaquie, en Belgique. Est-ce juste que la Prusse étrangle économiquement les jeunes nations qui se trouvent en amont des cours d'eau qui la traversent? » Ces cours d'eau n'appartiennent pas à la Prusse, ils sont navigables en Pologne, en Tchéco-Slovaquie et doivent rester tels. Je défie n'importe qui de découvrir dans les conditions du traité quoi que ce soit sur lequel un tribunal impartial ne se fût pas prononcé exactement de la même manière que rous l'avons fait nous-mêmes.

Lous l'avons fait nous-mêmes. LE PIRE DES CRIMES

» On a dit aussi que quoique les conditions prises séparément soient justes, l'ensemble en était si écrasant que l'on aurait dû tenir compte du fait. Je répondrai à cette critique. On a ajouté : «Le traité est peut-être juste » mais est-il conforme aux principes de la » sagesse?» » sagesse ?» »L'Allemagne a comploté la plus épouvan-table des guerres que le monde ait jamais con-nues non pour se défendre, mais pour s'agran-dir aux dépens de ses voisins. On ne peut imaginer de crime pire.

"De propos délibéré, l'Allemagne a lancé quatre millions de combattants à l'attaque de

Londres, 3 juillet. — M. Lloyd George a fait a déclaration si impatiemment attendue au ujet du traité de paix. Il est entré à la Champire à la fin de la partie de la séance réservée aux questions, et a été salué par de nombreux par le la signe de millions de Britanniques. Ce crime coûte des millions de Britanniques. Ce crime coûte de la Secretarie coû rime courte des immens de guerre pour tous les pays une trentaine de milliards de livres stérling et tout le bien-être qu'une pareille somme aurait pu conférer à l'humanité. La généme arrait pu conferer à l'humanité. La genération actuelle portera les stigmates indélébiles des souffrances causées par ce crime. Voilà les résultats de l'échec de la tentative de l'Allemagne. Mais quels seraient-ils si la tentative avait réussi ? (Vifs applaudissements.)

» Le coup a manqué, mais s'il ent réussi, c'était l'étouffement de la liberté de l'Europe, c'était le règne de la tyrannie militaire instaurée dens l'univers.

LES TROIS MANIERES

» En face d'un pareil crime, on avait le choix sen face d'un parent crime, on avait le choix de trois lignes de conduite, la première était, de dire : vous avez échqué, désormais ne péchez plus (hilarité); si ricicule que semble cette manière de proceder, il faut bien que nous l'examinions, car certaines gens en étaient partisans. (Hilarité prolongée.) » Que ces gens n'oublient pas que l'Allema-gne a moins souffert que les autres pays. Qu'ils jettent donc leurs regards sur les ré-gions où règne la désolation, où il a été fait le désert. Au delà du Rhin, il n'y a aucune ville ravagée, dévastée, aucune plaine saccagée. » Le seconde manière de procéder était d'al-ler à l'autre extrémité et de traiter l'Allemagne comme Rome traita Carthage ou comme la Prusse traita la Pologne, en un mot, de dé-truire l'existence nationale allemande. Ce n'eût pas seulement été un crime, c'eût été

lieu des acclamations, en première lecture les deux projets ayant pour objet d'appli-quer les stipulations du traité de paix et d'approuver le traité entre le gouvernement de Sa Majesté et le gouvernement de la Ré-» La troisième méthode consistait à obliger l'Allemagne à restaurer, à réparer, à redresser les torts dans la mesure où ses for-ces le lui permettraient. Elle consistait à prendre toutes les précautions possibles publique française. pour empêcher le retour d'une pareille ca-tastrophe. Elle consistait à faire de l'Alle-magne un tel exemple que jamais un souve-rain ambitieux et une nation ambitieuse n'eussent la velléité de recommencer une page relatif aux garanties données à la Fran-ce par la Grande-Bretagne et les Etals-Unis a été chaudement acclamé, et lorsqu'il a dé-

SOLIDAIRE DANS LE CRIME Il ne s'agit pas ici de tirer vengeance, il s'agit de décourager toute velléité de recommencer. Le monde ne peut plus rester de nouveau exposé à de pareils risques. Mais, objecte-t-on, vous châtiez l'Allemagne pour des crimes commis par ses gouvernants. Je regrette

d'avoir à rétorquer un argument pareil, mais j'y suis contraint. Ah! si l'Allemagne avait été lancée dans cette guerre contre la volonté de son peuple, je le déclare, il aurait fallu tenir compte de ce fait dans nos conditions de paix. Mais en a-t-il été ainsi ? (Plusieurs voix : non !

• Le peuple allemand approuva la guerre. On lui a appris à approuver les guerres. En face de cette entreprise, la nation allemande se dressait unie, enthousiaste pour l'exécuter, et c'aurait été avec une joie délirante que le peuple ett salue une paix alle-mande. Vraiment, j'eusse été heureux aujourmande. Vraiment, j'eusse été heureux aujour-d'hui si par impossible le peuple allemand avait été lancé dans cette guerre malgré lui. Mais tel n'est pas le cas, et par conséquent il est essentiel que nos conditions de paix fassent un exemple et montrent à quoi doit s'attendre en cas de défaite toute nation qui, sans provocation, se lance dans une guerre d'agression contre les nations voisines.

LE DESARMEMENT DE L'ALLEMAGNE » Les garanties à exiger furent pour nous l'objet de très graves préoccupations, mais nous étions résolus à faire en sorte que ce traité ne fût pas un chiffon de papier. Premièrement, il prescrit le désarmement de l'Alle-magne. La première mesure à cet effet consiste à réduire à 100,000 hommes les effectifs de l'armée allemande. La délégation britannique n'hésita pas à proposer que cette armée fût composée de volontaires et fût armée de mé-tier. De cette laçon, la masse de la population ne recevra pas d'éducation militaire, et il se-ra impossible à l'Allemagne de lever d'énorquelqu'un d'autre pour les équiper.

» Nous considérons le désarmement de l'Allemagne comme le prenier et la principale garantie de la paix; on peut en dire autant de la suppression de la flotte allemande.

L'ALLIANCE DEFENSIVE AVEC LA FRANCE Le premier ministre aborde ensuite la convention anglo-française:

« Je dépose, dit-il, le projet de loi ayant trait aux garanties que les États-Unis et la Grande-Bretagne sont prêts à accorder à la France au cas ou elle serait attaquée sans provocation de sa part. (Applaudissements.)

» Je ne crois pas qu'aucun groupe de la "Je ne crois pas qu'aucun groupe de la Chambre y soit opposé. La convention devra se conclure avec l'approbation de la Ligue des nations, mais cette Ligue n'est qu'un essai, et je me souviens bien que la France fut envahie deux fois en moins d'un siècle par les Alle-mands. Aves sa population de 40 millions d'ha-bitants en face d'une population hostile de 60 à 70 millions, la France peut avoir des craintes légitimes quand elle voit la Grande-Bretagne rentrer chez elle, l'Amérique mettre 5,000 kilo-mètres entre elle et les côtes de France, et les vaillants hommes des Dominions la quitter quand elle se voit seule à nouveau, avec seulement le Rhin entre elle et l'ennemi, cet ennemi qui la foula impitoyablement, qui par deux fois lui déchira les ilancs. La France nous dit donc : « Nous aimerions savoir que vous, Britanni-* ques, vous, Américains, qui nous avez aidés à

» libérer notre âme, vous nous défendrez con
tre toute nouvelle agression brutale. *

» J'invite le Parlement anglais à dire oui,
ajoute, le premier ministre. (Applaudissements.) Je ne crois pas que ce soit là un man-que de confiance dans la Ligue des nations. Après tout, la Ligue n'aura de valeur qu'au-tant que de fortes nations se tiendront derrière

elle, prêtes à empêcher une agression quelcon-que. La Ligue des nations ne serait autrement qu'un simple chiffon de papier.

» On dira que cette convention nous oblige à » On dira que cette convention nous oblige à nous placer aux côtés de la France en cas de guerre avec l'Allemagne. Non l'Obligation existe seulement pour nous en cas d'attaque sans provocation de la part de l'Allemagne.

» Ceci est clairement défini dans le document, et je ne puis croire que qui que ce soit chez nous ou en Amérique puisse, en «as d'attaque sans provocation contre la France par l'Allemagne (ce à quoi je ne m'attends pas, car je pense que l'Allemagne en a assez), qui que ce soit, dis-je, puisse hésiter un seul instant à venir en aide au vaillant pays qui, plus que tout autre, eut à souffrir d'agressions injustifiables.

"The autre garante est l'armée à occupa-tion. Le peuple français aimerait voir cette force sur le Rhin jusqu'à ce que l'Allemagne ait fait montre de bonne volonté dans l'exécu-tion du traité. Mais la France ne dèsire nulle-ment retenir l'armée d'occupation un seul jour de plus que cela est absolument nécessaire. L'armée d'occupation ne va pas sans quelque danger. Des éventualités regrettables peuveut également surgir; mais si l'Allemagne fatt preuve de bonne volonté et accorde les garanties nécessaires, la France est tout à fait disposée, au moment opportun, à revenir sur la question de l'occupation.

L'ALLEMAGNE ET LA SOCIETE DES NATIONS » Nous possédons par-dessus tout la garantie

* Nous possedons par-dessus tout la garantie de la Ligue des nations, une belle tentative, féconde en espoirs. Faisons-en l'essai, dit M. Lloyd George; efforçons-nous-y sérieusement. Nous le devons à l'humanité. Si la Ligue avait existé en 1914, il ent été difficile à l'Allemagne et à l'Autriche de partir en guerre. » Mais il y a des choses fort difficiles à ou-blier, surtout pour la France. La date d'admis-sion de l'Allemagne dépend d'elle-même. Elle

- Donc le succès vous était facile ?

Importantes conférences au ministère de la guerre

LES DIFFIGULTES DE LA PAIX

» Restons unis, agissons de concert, travail-

Vote par acclamations

La Chambre des communes a voté, au mi-

L'impression produite

Le passage du discours de M. Lloyd Geor-

claré qu'il « croyait que cette convention re-cevrait un appui unanime sur les bancs de la Chambre », ses paroles ont été écoutées sans qu'une voix discordante se fit enten-dre.

Londres, 4 juillet. - La presse, dans son

énorme majorité, approuve chaleureusement le discours de M. Lloyd George que les journaux

de l'opposition ne critiquent que très molle-

nent. Il faut noter en particulier que le trai

garantissant la France contre toute agressio

ne soulève aucune critique sérieuse. Les paci-fistes « Daily News » écrivent : « Si ce traité est

plement destiné à calmer les appréhensions de la France durant la période transitoire, et en attendant que la Société des nations fonc-tionne normalement, il ne nous fera pas grand

mal. Toutefois il est regrettable que ce traité souligne en somme que les trois nations prin-pipales manquent de foi dans l'efficacité de la

Du «Daily Telegraf»: «Nous sommes d'accord avec le Premier, Personne ne sera disposé à s'opposer au traité et à contrecarrer la résolution bien arritée de ce pays, qui veut tout faire pour consolider l'amitié que nous vouons à la France.»

Du « Daily Chronicle » : « Nous croyons fer

nement que la politique défensive de la triple

alliance ne rencontrera aucune opposition sé-rieuse dans ce pays. Notre seul motif de regret

est que l'on n'ait pas tenté de faire de cette lliance une quadruplice en demandant la par-

Du « Morning Post » : « Ce pacte était néces-

saire, étant donné que la puissance militaire réelle consiste en une population nombreuse,

douée d'un esprit belliqueux, dans l'abondance des matières premières et la forte organisation industrielle permettant la production des mu-nitions. Or, l'Allemagne est riche en toutes ces

choses et elle demeure avec sa force militaire latente très probablement aussi grande après

Londres, 4 juillet. — Lord Curzon a fait à la Chambre des lords des déclarations ana-logues à celles de M. Lloyd George aux com-

Lord Curzon a dit que des démarches se-

Lord Curzon à dit que des demarches se-ront faites immédiatement pour assurer l'ex-tradition de l'empereur. Pendant son séjour en Angleterre, il sera soumis à une surveil-lance rigoureuse et emprisonné à la tour de

Londres, en attendant sa comparution devant le tribunal.

Le procès du kaiser

Londres, 4 juillet. — Dans les couloirs de la Chambre, on assure que 22 ou 23 puissan-ces signeront la Note demandant à la Hol-lande l'extradition de l'ex-kaiser. On espère

que le procès aura lieu en automne. La procédure scrait fixée par une commission que

les alliés sont en train de constituer pour l'exécution des conditions de paix. Le tribunal se composera de cinq juges choisis par les cinq grandes puissances alliées. Il tiendra ses audiences au palais de justice de

On dit que c'est M. Lloyd George qui a proposé que le procès eut lieu à Londres, et que les alliés ont donné aussitôt leur con-

La traversée de l'Atlantique

LE «R-34» APPROCHE DE TERRE-NEUVE

Londres, 4 juillet. — Un radiotélégramme

du «R-34», reçu ce matin, annonce qu'à trois heures — heure de Greenwich — le dirigeable se trouvait par 51 degrés 20 minutes de latitude

nord et 48 degrés 40 minutes de longitude

Paris, 3 juillet. - L'administration des pos-

res fait connaître que les restrictions postales édictées pour l'Autriche allemande viennent d'être rapportées. En conséquence, le correspondances commerciales de toutes catégories, lettres ouvertes ou fermées, cartes postales, pa-

piers d'affaires, imprimés, échantillons, à destination de ce pays sont de nouveau ac-

ceptées. Les correspondances en question peuvent être soumises à la formalité de la recom-

La défense des intérêts

des villes d'eau

Paris, 3 juillet. — A la suite d'une réunion tenue aujourd'hui à la Chambre, un groupe s'est constitué pour la défense des intérêts des

pour l'Autriche

Les correspondances

à la Chambre des lords

qu'avant la guerre. »

Déclarations du gouvernement

le premier ministre

La presse anglaise approuve

M. Lloyd George conclut:

Paris, 3 juillet. — M. Clemenceau a conféré cette après-midi, au ministère de la guerre, pendant une heure avec MM. Balfour, Lansing et Tittoni. Le problème des revendications italiennes a été abordé, notamment en Asie Mineure. Il a reçu ensuite de nombreux visiteurs, parmi lesquels le maréchal Foch, MM. Loucheur, Clementel et Viviani. La commission d'armistice va quitter

Spa Spa (via Bâle), 3 juillet. — Le général Nudant a remis la note suivante à la commission allemande d'armistice : » Si la génération s'écoule sans guerre, sans «La commission permanente internatio-nale d'armistice reste en activité jusqu'à la ratification du traité de paix. Dans un inté-rêt réciproque, une diminution du person-nel est désirable.» que le sang ait été versé, alors l'existence de la Ligue des nations aura été justifiée. Je voudrais que personne ne raillât la Ligue des nations. » (Vifs applaudissements, particulière-ment sur les bancs du parti socialiste.)

La commission d'armistice intéralliée s'établira à Cologne.

Une pétition circule en ville demandant au général Nudant de maintenîr la commission intéralliée d'armistice à Spa. «J'ai cru remarquer dans certains milieux une tendance à croire que maintenant que nous avons la victoire et la paix tout ira bien tout seul, sans qu'on soit obligé de faire un effort quelconque. Mais qu'avons-nous obtenu jusqu'ici? Une diminution de la production et une augmentation du coût de la main-d'œuvre. C'est, je crois, tout à fait l'opposé de la prospérité.

Le traité avec l'Autriche Paris, 3 juillet. - La délégation autrichienne a fait parvenir ce matin une nouvelle note au secrétariat de la Conférence. Elle déclare que certaines des conditions qui lui ont été remi-

ourparlers verbaux aient lieu afin de les met-" restons unis, agissons de concert, travail-lons ensemble, ne démobilisons pas l'esprit patriotique, gardons-le intact jusqu'à ce que nous puissions jouir de la victoire pleine et entière. C'est l'esprit seul qui nous a fait ga-gner la guerre, c'est ce seul esprit qui peut nous apporter un réel et glorieux triomphe, » (Vifs applaudissements) La commission de rédaction est saisie des ernières clauses à insérer dans le traité avec l'Autriche, et il est maintenant certain que le traité complet sera remis à la délégation autrichienne la semaine prochaine.

L'encrier et les plumes de la paix Versailles, 4 juillet. — M. Clemenceau vient de faire don à la ville de Versailles de l'en-crier historique de la galerie des Glaces et de deux porte-plumes qui lui ont été offerts, l'un par les Alsaciens-Lorrains, l'autre par les élèves du lycée Jules-Ferry. Ces objets seront ex-posés dans la grande salle de la Bibliothèque

A LA CHAMBRE

Séance de vendredi matin. La réforme électorale

Paris, 4 juillet. - A l'ordre du jour est inscrite la discussion du projet modifié par le Senat relatif à l'élection des députés par le scrutin de liste avec représentation pro-portionnelle. Dans la discussion générale, M. Ossola (Alpes-Maritimes) dit qu'à cette heure la Chambre n'a plus qu'un parti à prendre : féaliser la réforme électorale en

votant le plus tôt possible le texte adopté par le Sénat.

La suppression du second tour empêchera les agitations et même les compromissions.

La loi sur les fraudes électorales suffira à posurrer le siportité du servitir et les minoassurer la sincérité du scrutin, et les mino eurs été condamné par les deux Assem-(Applaudissements prolongés.) M. Deyris (Landes) se prononce contre la réforme, parce qu'il s'agit d'un système bâ-tard qui ne donne satisfaction à personne. M. Charles Benoist : Pour nous, ce projet

M. Deyris s'efforce de démontrer par des cas d'espèce et des chiffres l'injustice du système. Il est constamment interrompu par la majorité proportionnaliste. Il se proclame partisan d'un scrutin élargi, mais majoritaire, et s'associe à la protestation lue au Sénat au nom d'un certain nombre de sénateurs dont le républicanisme ne fait pas de doute. (Applaudissements sur quelques bancs) bancs.)

On crie : « Clôture !» Mais M. Cazassus prenant la parole contre Mais M. Gazassus prenant la parole contre la clôture, soutient que la Chambre ne peut accepter le projet tel que le Sénat l'a mo-difié. Il n'admet pas l'exception prévue à l'article 3, qui dispense du sectionnement les départements libérés. Il demande pour-quoi l'on permet le panachage manuscrit des bulletins quand on l'interdit imprimé. Il critique également l'article 11, maintenant les candidatures uniques, et prétend que tout le système nous entraîne dans l'inconnu. (Applaudissements sur divers bancs.)
La Chambre, très nombreuse, est visiblement nerveuse. Le président ayant donné encore la parole à M. François Fournier contre la clôture, un vacarme prolongé oblige M. François Fournier à quitter la tribune. bune. La clôture est prononcée

LES ARTICLES On adopte les articles 1 et 2 du texte du lénat. Un amendement de M. Deyris, substituant l'obligation du sectionnement : faculté prévue par l'article 3, combattu la commission, est repoussé par 384 voix contre 92. Le deuxième paragraphe de l'ar-

ticle 3 excepte du sectionnement les dépar-MM. Basly, Goniaux et François Lefebyre (Nord) proposent de supprimer ce paragraphe. Ils acceptent la disjonction offerte par M. Dessoye. On a adopté à mains levées les articles 3 et 4, et la suite du débat est renvoyée à lundi.

LA DÉMOBILISATION

LES CLASSES 1910 à 1915 Paris, 4 juillet -- On a indiqué récemment les mesures prises par le gouvernement pour hâter la démobilisation des classes 1907, 1908

et 1909.
On peut admettre qu'un nouveau mois sera nécessaire pour assurer la démobilisation des classes 1910, 1911 et 1912. Celles-ci pourraient être ainsi rendues à la vie civile du 10 août au 10 septembre. Il s'agit ici d'un délai maximum, car il reste entendu que 'on recherche les moyens d'accélérer encore le départ des hommes. Ainsi en deux mois six classes seraient démobilisées. Les classes 1914 et 1915 le seraient immédiatement apres.

Quant à la classe 1916, peut-être attendraiton pour la renvoyer dans ses foyers que
l'incorporation de la classe 1920 ait eu lieu.
Bien entendu la démobilisation se fera dans

les conditions que nous indiquons, si aucun nuage ne vient assombrir l'horizon. Si dans l'intervalle il se produisait un événement qui nécessität un arrêt, le gouvernement n'hésiterait pas. LES MAJORATIONS DE CLASSES Paris, 4 juillet. — On sait que certains mitiaires ont, dans le premier stade de la démobilisation, bénéficié de certaines majorations de classes; il en sera de même pour le second stade; mais des modifications sont intervenues qu'il est intéressant d'indiquer.

I. — Majorations nouvelles:

a) Père ou mère morts pour la France.

Le fils bénéficie d'une majoration d'une classe. (Les disparus depuis six mois ou décédés par le fait de bombardement sont as-similiés aux morts pour la France.)

b) Ainé d'orphelins. Bénéficie d'une ma-joration d'une classe. (Le mobilisé, frère aîné de quatre ou cinq enfants, de père et de mère.) c) Français résidant en Corse et ayant servi hors de l'île au coûrs de la guerre. Béservi nors de l'ue au cours de la guerre. Be-néficie d'une majoration d'une classe. II. — Majoration modifiée: Français résidant hors de la métropole. Bénéficie d'une majorations de deux classes, au lieu d'une, à la condition d'avoir servi hors de la colonie ou du protectorat pendant

la guerre. La majoration (une classe) pour père mort La majoration (une classe) pour pere mort pour la France se cumule, le cas échéant, avec la même majoration pour mère morte pour la France. Elle se cumule naturelle-ment aussi avec la majoration pour frère mort pour la France.

La grève générale en Toscane

ÉMEUTES ET PILLAGE Rome, 4 juillet. - La grève générale a étà

proclamée à Florence pour protester contre le coût de la vie. La cessation du travail La population réquisitionne les denrées par la violence, et après avoir été transpor-tées à la Bourse du travail elles sont vendues à prix ráduits.

Les manifestants ont saccagé et pillé plusieurs boutiques; ils ont incendié l'un des principaux magasins de denrées alimentaires. De nombreuses arrestations ont été opé-

Le préfet a décidé la réquisition des vi-res, dont une commission spéciale fixera La grève générale a été proclamée aussi à Faenza.

D'autre part, une grève agricole a éclaté dans une grande partie de la Polésine, où les travaux de la moisson sont suspendus. De nombreux propriétaires abandonnent les récoltes, ce qui pourrait rendre la situation sérieuse, cette région de la Polésine étant considérée comme le granier de l'Italie centrale, le plus riche en froment.

LE MOUVEMENT S'ETEND Rome, 4 juillet. -- Les mouvements provo-qués par la cherté de la vie se généralisent. Partout les mêmes scènes se renouvellent : grèves de démonstration dans les rues et pilla-

ge de magasins.

Les autorités ont dû intervenir et opéres dans de nombreux endroits des réquisitions de denrées pour les vendre à des prix inférieurs à ceux exigés par les commerçants.

En certains endroits, des commissions ouvrières se sont formées, qui ont assuré ellesmêmes la distribution des denrées.

Des scènes particulièrement violentes ont cu lieu en Romagne.

POLOGNE

L'Ukraine n'observe pas l'armistice Lodrame n'observe pas l'armistice

Londres, 4 juillet. — On prétend que le général ukranien Petlura n'observe pas les stipulations de l'armistice, et qu'il s'est ligué avec les bolcheviks contre les Polonais. Il déclare disposer de dix mille hommes à Proskurov. Dans ces conditions, le général français Henry a insisté auprès de l'autorité pour faire usage de l'armée du général Haller partout où il sera nécessaire.

La Conférence de la paix a accordé aux Polonais l'autorisation d'occuper la Galicie avec leurs forces.

Les combats en Pologne Varsovie, 29 juin (retardée en transmission).

— Sur le front de Galicie, dans le secteur nord de la Galicie, les combats acharnés continuent; les attaques ukrainiennes dans la région de Gologilasowa ont été repoussées.

En Polésie, au sud et à l'est du canal d'Augustoy, des détachements allements en canal des des contracts de la contract de la cont justow, des détachements allemands ont com-nencé à évacuer le territoire occupé; nos déchements les suivent et occupent les locali-

En Posnanie, dans le secteur Kujawy, feu animé de l'artillerie allemande entre Budzinki Sur tous les secteurs de ce front, la luxe continue. Les Allemands ont bombarde Zamosc et la région de Zbonszym. Ils continuent à bombarder Wieruszow. Feu de lance-mines contre diverses localités.

Les combats pour Pétrograd

RUSSIE

Reval, 3 juillet. — Une bataille acharnée est engagée du côté de Gatchina, vers la station Volossovo, par les troupes qui marchent sur Pétrograd. Les bolcheviks sont forcés d'amener des troupes d'autres fronts. La prise de Tsaritsin

Londres, 3 juillet. — Un radiotélégramme d'origine bolcheviste confirme la prise de Tsaritsin par les incompany de général Deni-

le Denikine

Londres, 4 juillet. — L'armée volontaire du sud de la Russie continue son avance avec un grand succès. Dans l'ouest, elle a avec un grand succès. Dans l'ouest, elle a traversé le Dniester et s'est emparée d'Ekaterinoslaw, tandis que, plus au nord, après la prise de Karkof, les volontaires sont arrivés maintenant à 30 kilomètres à l'ouest de cette place forte. Es sont parvenus de cette façon à exercer un contrôle sur les communications de l'intérieur avec la Crimée. Il est peu douteux que les bolcheviks évacueront bientôt cette région. Au nord de Kharkoff, des forces volontaires ont captu-Kharkof, des forces volontaires ont captu-Kharkof, des forces volontaires ont capitu-noffka et Noxakhopersk, qui se trouve plus

vers l'est Prisonniers français à Odessa

Londres, 4 juillet. — Un radiotélégramm bolcheviste de Nicolaïevsk, transmis le 1ºr juil-let, annonce que de petits groupes de soldatz français, faits prisonniers sur le front rou-main et de Bessarabie, sont dirigés journelle-ment sur Odessa.

AUTRICHE Le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne

Vienne, via Bâle, 3 juillet. — Dans la séance des conseils d'ouvriers du 2, le secrétaire d'Etat des affaires étrangères Bauer a pris la « Nous n'avons pas réalisé le rattachement avec l'Allemagne, a-t-il déclaré, parce que nous savons que nous ne pouvons pas le réaliser contre la volonté de l'Entente. Si nous conti-

nuons à propager cette idée, nous le faisons dans l'espérance que les circonstances change-ront et que, peut-être, l'on réussira plus tard à réaliser l'union. » D'autre part, le correspondant de la « Frank-furter Zeitung » du 3 juillet fait remarquer à ce sujet que la défense lancée par l'Entente est contraire en tous points au droit de libre

disposition des peuples, mais que les espéran-ces de l'Autriche allemande sont indestructi-

bles parce que les peuples vivront plus long-temps que la paix de Saint-Germain. HONGRIE

Bela-Kun se prépare à fuir

Zurich, 4 juillet. — Bela Kun a pris hier set dispositions pour fuir d'un moment à l'autre. Deux aéroplanes sont toujours prêts dans ce but. Le dictateur a déjà envoyé sa famille et son secrétaire en Suisse. Il a fait, d'autre part, des dépôts importants dans les banques suisses et italiennes. D'autres membres du gouverne et italiennes. D'autres membres du gouverne-ment communiste ont également pris leurs précautions pour assurer leur avenir.

TURQUIE

Crise ministérielle Constantinople, via Londres, 3 juillet.

Dans les sphères turques, la réponse alliée au mémorandum turc a produit une vive impression. On prévoit que la Note aura un effet calmant. Les ministres de la guerre et de l'intérieur ont donné leur démission. Ils par été remplacés temporairement par d'aude l'intérieur ont donné leur démission, ils ont été remplacés temporairement par d'autres membres du cabinet. La crise ministérielle persiste. La position du parti libéral et du cabinet Damad Ferid a été affaiblie considérablement par suite du retrait de soutien de l'Entente, ce qui porte atteinta au prestige de la délégation turque à Paris. L'opinion générale semble être que la formation d'un cabinet de coalition est le seul remède.

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE

L'horrible drame

par Charles MÉROUVEL

DEUXIEME PARTIE L'EXPIATION

X

Une femme brave Nous ne disons pas une brave femme. Charlotte de Leybach était à la fois une pé-cheresse et une espionne. Les hasards de sa jeunesse, une ruine imprévue succedant brutalement à de légitimes espérances de fortune; une instruction supérieure, jointe à une beauté indéniable, en avaient fait un être à part.

Le fond cut éte bon peut-être.

Mais s'il suffit de la rupture d'un rail pour précipiter un train dans un abîme, il suffit d'une rencontre, d'une faute ou même de son apparence, d'un incident quelconque, pour fai-La fatalité qui avait placé Stein sur la route d'Hélène, la suicidée de Saint-Lazare, l'avait également mis en face de Charlotte au moment

On sait ce qui s'en était suivi. il avait eu raison de la résistance, trop faible d'ailleurs, de celles qui devaient être ses escla-ves d'abord, et ses victimes ensuite. Livrée aux autorités militaires, la belle fille, trop fière pour user de ruse, n'essaya même pas de se défendre; aux questions du capitaine ins-tructeur, elle répondit avec une sincérité par-

 Vous êtes à Paris depuis quelques années?
 Depuis le mois de janvier 1910.
 Vous êtes née à Berlin? - Vous ne vous appelez pas Charlotte de Leybach?

-Non... Charlotte Kleiner... de Leybach est un nom que m'ont donné ceux auxquels je fus contrainte de me soumettre... -Contrainte?... Pourquoi? -Pour éviter des poursuttes au sujet d'un vol dont je n'étais pas coupable. -Vous vous prétendiez innocente? L'accusée eut in contraint de la contraint de la course eut in course eu la course eut in contraint de la course eu la cour L'accusée eut un amer sourire et riposta — Je vais vous prouver, tout à l'heure, que j'ai l'habitude de dire la vérité et que je ne ferai même pas le plus léger mensonge pour sauver ma tête.

Me Chenet, assis à deux pas de sa cliente, dans le cabinet du juge, l'écoutait avec une grande pitié mêlée d'une sorte d'admiration. Dans ses entretiens avec elle, il avait appris son histoire dans tous ses détails, dont quel son histoire dans tous ses détails, dont quelques-uns étaient navrants, et la sincérité de ses aveux l'avait si profondément touché qu'il avait conçu pour elle le plus vif intérêt.

Dans sa longue carrière, instruit par l'expérience, il n'avait l'amais rencontré sur son che rience, il n'avait l'amais rencontré sur son che-

éputation d'honneur et de générosité du celè-re avocat, elle lui avait révélé tout son passé es hontes, ses rancœurs et son dégoût de l'o eux métier auguel elle s'était résignée. — Vous reconnaissez avoir accepté la situa-tion qui vous était offerte en France par les au-torités allemandes?

- Et la solde que vous receviez dans ce - Parfaitement. — A quelle somme s'élevait-elle? — Variable.

- Mais environ ?. - Mais environ ...

- Une cinquantaine de mille francs, argent de France, pour mon amie et moi.

- Votre fonction, en quoi consistait-elle?

- A faire aimer l'Allemagne, à la dépeindre de l dre sous le jour le plus favorable, à la mon trer généreuse, libérale, pourvue des meil leures intentions, animée d'un désir d'ami té et d'union, très pacifique surtout. Le capitaine instructeur ajouta : A surprendre aussi les secrets de nos projets et de notre défense?

— C'est évident... j'avais des ordres. Mais, aussitôt, elle expliqua :

- Donc le succes vous était lache?
- Trop...
- Vous ne niez pas avoir rapporté à vos chefs ce que vous pouviez apprendre?
- Naturellement.
L'officier déclara:
- J'ai le regret de vous dire que c'est l'aveu de votre espionnage que vous venez de nous faire.

de nous faire.

— Appelez-le comme il vous plaira. On nous a dit : «Allez vivre à Paris, vous y vivrez en femmes du monde, vous fréquenterez les lieux publics; vous ouvrirez les yeux et les oreilles; vous vous lierez, si possible, avec des personnages influents. « C'était une tentation... Paris nous attirait... Nous avons fait ce qu'on nous demandait... Que d'autres sont dans le même cas!

— Consentirez-vous à les nommer?

— Fi donc! s'écria-t-elle, ce serait une lâcheté. lacheté.

Elle ajouta, avec un soupir, gravement :

— Cependant, si mon amie a pris le parti
de mourir et si je suis devant vous, je sens
que c'est à cause d'une dénonciation perfide, d'une ténébreuse trahison, d'une vengeance, en un mot, de je ne sais quel ennemi, et des ennemis, aurions-nous du en
avoir, nous qui ne faisions de mai à personne?

— Jamais ni moi ni mon amie n'avons sollicité de confidences... Ah! vos secrets, il n'était pas difficile de les connaître... Ils Ses lèvres se crispèrent dans un mouvement d'indignation, et elle reprit:

—Je crois savoir d'où le coup est parti.

Pourtant, je ne vous le dirai pas.

L'officier insinua doucement:

— Vous avouez votre fonction, vous re-

villes d'eau, places et stations climatériques en France. La présidence de ce groupe a été donnée au docteur Baudon, député de l'Allier; Victor Morel, vice-président, et William Ber-trand, secrétaire général. min un client dont il eût désiré plus ardempar ses par ses voilées, et voilé Elle secoua la tête, sa belle tête couronné d'une abondance de cheveux magnifiques - Je ne mange pas de ce pain-là, et certainement vous-même, un officier fran cais, vous rougiriez de m'y engager... Fai-tes de moi ce que vous voudrez, je ne me défendrai pas... Elle déclara dans un geste magnifique:

- La vie m'a été souvent cruelle, la mort L'officier instructeur lui montra les piè-ces qu'il devait à la vipère de la rue de Ri-chelieu, et lui demanda si elle en reconnais-Elle ne la contesta pas.
Un rapport écrit de sa main et adressé au baron Stein lui fut présenté.
Il contenait quelques détails émanant, de toute évidence, du ministère de la guerre.
Elle l'examina en se demandant comment il était parvenu entere la contenat comment.

Elle l'examina en se demandant comment il était parvenu entre les mains de la justice française, ainsi que quelques reçus de som-mes assez considérables et signés de ses ini-Elle n'éleva aucune objection, et déclara avec son calme tragique:

—Ne vous ai-je pas dit que nous étions aux gages de l'Allemagne?

- Je m'ai qu'une prière à vous adresser. - Laquelle?
- Celle de joindre mes restes à ceux de ma compagne de misère — Hélène ? dit Me Chenet. Elle s'inclina.

Vous n'êtes pas condamnée encore, dit

Il n'insista pas. Le magistrat et le conseil de la coupable changèrent un regard où il y avait de la

Cette superbe créature, en pleine posses-sion de sa force, de sa jeunesse et de sa beau-té, refusait de se défendre et marchait au-de-vant de la mort avec une sorte d'opiniâtreté sereine, comme si c'eût été pour elle une délivrance. Elle sortit du cabinet du juge d'instruction pour rentrer à sa prison entre deux gar-des, tandis que Me Chenet, très ému, se di-

Une nuit d'hiver, glaciale et claire, très stoilée, presque sans nuages, avec, vers l'est une lune sanguinolente qui se levait derriè-re des bois déchiquetés et lamentables, brisés par les obus, spectres de la grande guerre. Et dans ce tragique décor, une ruine, un squelette de bâtiments ruraux, granges ou squelette de bâtiments ruraux, granges ou maisons, on ne savait plus, sans toits, ur reste de murailles noircies par l'incendie.

Aux environs, la terre, autrefois fertile, battue et trouée, crevassée comme par un tremblement du sol; à droite et à gauche, une ligne de tranchées profondes, les premières devant l'ennemi, terré de même dans contratte de capacité de mitrailleu.

es fossés garnis de canons et de mitrailleu-Dans la ruine, du côté français, mal abri-

roussies dans la lutte contre les brigands indignes du nom de soldats, pour qui toutes les armes sont bonnes: lance-flammes, obustoxiques et poisons de toutes sortes, étaient assis sur des bancs de bois brut. La plupart dormaient, appuyés aux rans de mur encore debout. Aucun bruit dans le voisinage; dans le lointain sculement, de temps à autre, quel-que canonnade éclatait comme, après les feux d'artifice des fêtes du temps jadis, quelques fusées oubliées après le bouquet, Seul, un homme de moyenne taille, aux traits distingués, quatre courts galons à la manche de sa tunique usée, haillon glorieux, casque en tête, se tenait adossé au pilier à demi écroulé d'une porte disparue. C'était le commandant de Neille.

Sa pensée n'était plus sur ce champ de bataille de Verdun, où tant d'héroisme s'était déployé, où tant de ses compagnons avaient trouvé la mort ou reçu des blesavaient trouvé la mort ou reçu des blessures dont ils souffriraient toute leur vie.

Son esprit oubliait, pour un instant, l'aversion qu'il avait conçue pour des ennemis qu'il exécrait à cause de leur brigandage, de leur traîtrise, de leurs infamies qui ont transformé la guerre en une lutte d'apaches et de bandits sans foi ni loi, d'incendiaires et de destructeurs qui joignent aux férocités de la bête fauve les instincts du cambrioleur, les appétits des détrousseurs de caisses et les ruses obliques des manœuvriers de l'espionnage et de la cormanœuvriers de l'espionnage et de la cor-

(A suivre.)

DÉPÊCHES

de la Nuit dernière

LA COMMISSION DE LA PAIX A LA CHAMBRE

M. René VIVIANI est nommé président M. Louis BARTHOU, rapporteur genéral

Paris, 3 juillet. — La commission de la Chambre chargée de l'examen du traité de paix s'est réunie cette après-midi. Au moment de procéder au vote pour nommer le bureau, M. Louis Barthou demande la parole et déclare que, sollicité par un certain nombre de membres d'accepter les fonctions de président, il décline formellement toute candidature. Co refus p'est pas seulement inserties de la commission de président, et candidature confus piet pas seulement inserties de la commission de président, il décline formellement toute candidature. didature. Ce refus n'est pas seulement ins-piré par des motifs d'ordre personnel. M. Barthou estime que la commission doit por-ter son choix sur un collègue qui est tout dé-signé à ses suffrages. L'élection de M. Vivia-ni à la présidence de la commission de la paix sera plus qu'un hommage rendu au talent: elle affirmera le lien qui existe entre les responsabilités de la guerre et les con-ditions de la paix.

les responsabilités de la guerre et les conditions de la paix.

Au moment de la déclaration de guerre taite à la France, M. Viviani, président du conseil, a traduit avec mesure et Termeté les sentiments du pays tout entier. La Chambre et le Sénat se sont, le 4 août 1914, groupés autour du gouvernement dans un accord unanime pour la défense du pays attaqué. Aujourd'hui que la paix va être ratifiée, la commission accomplira un acte de haute politique, en appelant à sa tête l'homme qui, au moment de l'agression, a été l'interprète clairvoyant des intérêts de la France.

M. Viviani remercie M. Louis Barthou des paroles amicales qu'il a bien voulu pronon-M. Viviani remercie M. Louis Barthou des paroles amicales qu'il a bien voulu prononcer, mais rappelle qu'il lui est impossible d'accepter la présidence, étant donné que, pendant trois ans, soit comme président du conseil, soit comme membre du gouvernement, il a directement et indirectement participé à des actes d'ordre diplomatique qui pourragent être examinés à propos de la disconseil, soit comme memore du gouvernement, il a directement et indirectement participé à des actes d'ordre diplomatique qui pourratent être examinés à propos de la discussion du traité et au sujet desquels, s'il était obligé de prendre la parole, il lui serait difficile de parler à la fois à titre personnel et comme président. Il prie ses collègues, en les remerciant de l'hommage qu'ils veulent lui rendre, de reporter leurs suffrages sur un autre membre de la commission.

Le scrutin est ouvert et, nonobstant les réserves qu'il avait énoncées, M. Viviani, réunissant 33 voix sur 39 suffrages exprimés, est proclamé président de la commission.

Sont désignés comme vice-présidents à l'unanimité, MM. René Renoult, Lauraine, Sibille Arago, et comme secrétaires, MM. Eynac, Candace, Gardey, de Mun.

M. Viviani pronouce l'allocution suivante :
La commission désigne à l'unanimité et par acclamations M. Louis Barthou comme rapporteur général.

porteur général.

Elle décide que toutes les discussions auront lieu en séances plénières et repousse la création de sous-commissions.

Elle désigne pour étudier les questions principales du traité des rapporteurs particuliers. MM. Viviani et Barthou ont immédiatement demandé audience à M. Clemenceau pour le mettre au courant de la constitution de la commission du foncionnement de ses travaux, et pour lui demander si le gouvernement désire être entendu par elle avant qu'elle ait commencé l'examen détaillé du traité. Après un long entretien avec MM. Viviani et Barthou, le président du conseil leur a annoncé qu'il se rendrait avec les ministres intéressés devant la commission dès que les rap-porteurs spéciaux auront eu la possibilité d'é-tablir le plan général de leur travail.

LA CHAMBRE

Séance de jeudi après-midi

Les interpellations sur les pensions La Chambre reprend, pour en terminer, la discussion des interpellations relatives à l'application de la loi sur les pensions. La discussion générale est déclarée close, et l'on passe à la discussion des ordres du jour. Trois ordres du jour sont déposés : le premièr, par M. Lugol, exprime ses regrets des henteurs apportées à l'application de la loi et des erreurs d'interprétation commises. Le deuxième, de MM. Pacaud et Paul Laffont, est ainsi libellé:

«La Chambre, soucieuse de remédier aux retards si regrettables apportés à la liquida-tion des pensions de tous les bénéficiaires de la loi due 30 mars 1919; préoccupée de voir enfin respecter dans leur intégralité les tex-tes par lesquels le Parlement a affirmé à la rois sa sympathie reconnaissante pour toutes les victimes de la guerre et sa volonté de leur rendre justice, invite le gouvernement à prendre d'urgence toutes les mesures et toues les sanctions nécessaires, et confiante en lui pour en assurer l'exécution, passe à l'or-

Le troisième, M. Groussau, fait également confiance gouvernement pour assurer une apple exacte et rapide de la loi aux victime.

Les gouverne accepte les ordres du jour de MM. Patud et Groussau, qui peuvent, déclare M. Abrami, sous-secrétaire d'Enat, être réunis et qui impliquent la confiance. L'ordre du jour de confiance de M. Pacaud est voié à mains levées. Répondant à divers orateurs, M. Lafferre, ministre des beaux-arts, dit qu'on rétablira plus tard les subventions aux concerts; que plus tard les subventions aux concerts; que pour la médaille de la paix des projets sont à l'étude et que la réforme de l'École de France à Rome est à l'étude.

Dans la discussion des chapitres, M. Sembat démontre la nécessité de développer les chorales populaires.

Au moment où l'on décrète huit heures de travail et où on laisse plus de liberté aux travailleurs, dit-il, on diminue les subventions à ces utiles Sociétés.

Le crédit est rétabli.

La démobilisation Une interpellation de M. Géo Gérald sur des conditions déplorables de la démobilisa-tion dans les pays d'outre-mer et l'Amérique latine est jointe à celles qui seront discutées

Le budget

On continue la discussion du budget par celui des Beaux-Arts. M. Ferdinand Bougère demande des subventions pour les concerts populaires.

M. Locquin critique l'enseignement suranné de l'Ecole des Beaux-Arts.

Le budget des beaux-arts voté, on aborde la loi de finances, qui est le budget des recetaes et aussi le catalogue des impôts.

La loi de finances

A l'article premier, M. Voilin propose une disposition qui, pour les revenus provenant des traitements publics et privés, des indem-nités, émoluments et salaires des pensions et rentes viagères, double les exonérations en tenant compte de l'augmentation du coût de la vie. Comme il s'agit de créer en fait un déficit dans le budget, c'est-à-dire une dépense, M. Marin, au nom de la commission du budget, invoque l'article du règlement qui exige le renvoi de semblables dismositions à l'étude de la commission. Caraco (Consols et Chemisette), est entraîne par Ellijah Cunnington. PRIX D'EPONE (à vendre aux enchères), 2,500 ment qui exige le renvoi de semblables dispositions à l'étude de la commission.

M. Raoul Péret promet un rapport sur l'amendement Voilin, qui est retiré.

On adopte les articles 2, 3, 4, 5 relatifs à
l'application des impôts directs; 6, 7, 8, 10, 11,
12, 13 relatifs à diverses sources d'impôts
indirects ou de taxes; 14, 15, 16, 17, 18 concermant les contributions coloniales.

Sans discussion on adopte de même les
dispositions des budgets appexes et les disdispositions des budgets annexes et les dis-positions spéciales à l'application de cer-tains impôts, ainsi que les derniers articles rélatifs aux moyens de service et aux dispositions annuelles. La discussion des nou-veaux impôts a été disjointe de la loi de finances et donnera lieu à des débats pro-

On adopte ensuite l'article premier, ouvrant aux ministres pour les dépenses du budget ordinaire des services civils de l'exer-1919 des crédits s'élevant au total à 10 millards 369 millions.
L'ensemble du budget est voté par 431 voix contre 16. Les socialistes se sont abstenus.
On décide de tenir séance demain matin, à dix heures seulement, à cause de la revue troupes américaines La séance est levée à sept heures. Demain, séances matin et après-midi,

croix et Doumer. Sauf MM. Milliès-Lacroix et Doumer, tous les commissaires sont favorables à l'adoption

de la motion Couyba. La commission chargée de statuer sur les

motions Couyba et Doumer s'est réunie à l'is-sue de la séance du Sénat. Elle a nommé prési-

dent M Cn. Dupuy, et secrétaire - rapporteur M. Magny. Elle a adopté la motion suivante :

«La commission des affaires étrangères du

de la classe 1910

Paris. 3 juillet. — Le comité directeur du groupe républicain radical et radical-socialiste réuni ce matin, a examiné la question de la démobilisation et a décidé de faire une démar-

che près de M. Clemenceau pour que la démo-bilisation soit poursuivie en dehors des clas-ses 1907, 1908 et 1909.

Paris, 3 juillet. — La commission sénatoriale de l'armée a entendu M. Deschamps, sous-secrétaire d'Etat à la démobilisation. Il a confirmé que les classe 1907, 1908, 1909 seront démobilisées dans le mois qui s'écoulera du 9 juillet au 9 août, et a ajouté que le gouvernement a la ferme volonté de poursuivre, à moins d'événements militaires imprévus, la démobilisation des classes suivantes.

Paris, 3 juillet. — Le cardinal Gasparri, se-crétaire d'Etat du Saint-Siège, dans une in-terview accordée à un de nos confrères, a déclaré au sujet de la reprise des relations diplomatiques entre la France et le Vatican:

« C'est à la France de juger si ce rétablissement est utile ou nécessaire. Il lui appartient d'en prendre l'initiative. Nous y répondrons naturellement avec bonheur. A une condition

pourtant, reprit-il en riant, c'est que la négo-ciation ne passe point par la Consulta! (mi-nistère des affaires étrangères du royaume d'Italie)! La France est assez grande pour

Le Congrès de l'agriculture

trançaise

Paris, 3 juillet .. - Le Congrès de l'agricul-

Paris, 3 juillet. — Le Congrès de l'agriculture française a poursuivi ce matin ses travaux sous la présidence de M. Fernand David. député. M. J.-H. Ricard, ingénieur agronome, a fait un exposé de la question de l'organisation de la défense et de la représentation professionnelle de l'agriculture. Il a fait appel à l'union de tous les agriculteurs pour la défense des intérêts français. « Les ouvriers, a-t-il dit, ont donné un exemple d'organisation admirable. Imitons-les. Nous avons des organisations centrales, mais qui se meurent faute

sations centrales, mais qui se meurent faute

Il a protesté ensuite contre l'idée que les agriculteurs ont profité de la guerre et contre la politique despotique du Parlement.

A la fin de la séance, la délégation d'Alsa

ciens et de Lorrains a été présentée au Prési

Le tremblement de terre

de Toscane

Cent morts et cinq cents blessés Rome, 3 juillet. - D'après les dernières nou-

velles, le nombre des victimes du tremble-ment de terre en Toscane dépasserait la cen-taine. On compte environ 500 blessés.

LA VIE SPORTIVE

Courtes à Saint-Cloud

JEUDI 8 JUILLET

placés: Furlana (Barbé), Clarkie (La Gagné de quatre longueurs; le troisième à

Jewett (Maintenon et Joyce) est entraîné par

PRIX DE PLAISIR, 3,000 fr., 2,400 mètres. — 1er, Caraco (Sharpe), à M. E. Morgon; 2e, Good-Luck-II (R. Ricard), à M. A. Fauquet-Lemaître; 3e, Croix-de-Guerre-II (Mac Gee), au baron R.

Non placés : Sanai (Doumen), Amadis (Gar-er), Képi-Rouge (Bellhouse), Bourre-de-Soie

Gagné d'une tête; le troisième à une encolu

ncs, 800 mètres. — 1er, *Le Damné* (M. Barat), L. Ed. Veil-Picard; 2e. *Loretta* (Bellhouse), à

M. Louis Gagé.
Gagné de deux longueurs.
Le Damné (Val-Suzon et Disadvantage), est entraîné par L. Robert.

PRIX D'ESSAI DES POULICHES, 3,000 fr., 00 mètres. — 1er, Little-Comrade (J. Cooke), à 1. A.K. Macomber; 2e, La-Nêva (Micklewai-he), à M. Mark Sherwood; 3e, Maskina O'Neill), à M. W.-K. Vanderbilt; 4e, Reine-des-rêmes (Mac Gee), au baron Ed. de Roths-hild.

child.

Non placés: La-Brume (Garnier), Sundrizette (Bellhouse), Bienséante (Garner), La-Palme (B. Johnson), Cora-II (G. Stern).

Gagné d'une demi-longueur; le troisième à trois quarts de longueur; le quatrième à une longueur et demie.

Voici les résultats détaillés des épreuves : PRIX DE CHETEAUFORT (à réclamer), 2,500 rancs, 2,400 mètres. — ler, Jewett (G. Martin), M. Louis Prate; 2e, Gardeuse (F. Gill), à M. Labard; 3e, Quamoclit (Rovella), à M. Euène Métivier.

d'appui. Unissons-les. »

dent de la République.

aiter ses affaires elle-même... »

envers la France

La politique du Vatican

La démobilisation

Cingh (Sizergh et Chabraque) est entraînée par Ed. Mayer. PRIX DE NEAUFLES, 3,000 fr., 2,000 mètres.— er, Fenton (Bellhouse), à M. Thibault Cahn; le, Brumado (O'Neill), à M. W. W. Vanderbilt; le, Hamiltar (Boullenger), à M. & baron M. de AU SENAT Non placés: Bouton-d'Alarme (J. Jennings), Iane-Salmon (F. Gill), Cala-Mara (Garner), Fou-luescourt (Sharpe), Nabel (G. Thomas), Peau-ie-Soie (Bouillon). Les conventions collectives e-Sole (Boullion). Gagné d'une longueur et demie; le troisième du travail à deux longueurs.
Fenton (Phoenix et Teetotal), est entraîné par
Michel Pantall. Le Sénat a tenu une séance de quelques mi-nutes seulement. Il a déclaré l'urgence en fa-veur de la proposition de loi de M. Paul Strauss, relative aux notifications des conven-Résultats officiels du Pari mutuel

я	veur de la proposition de loi de M. Paul	TACO OF TACO		
	Strauss, relative aux notifications des conventions collectives du travail. Puis, après un	CHEVAUX	Pesage 10 fr.	Pelouse 5 fr.
	échange d'observations entre MM. Touron et Paul Strauss, à la fois auteur et rapporteur de la proposition, la discussion a été renvoyée	Jewett Gardelise P	66 50 25 50 37 50	32 50 14 3 21 50
	a la prochaine séance, pour permettre à la commission d'étudier un amendement Touron. Le Senat s'est ajourné à huitaine.	Good-Luck-II	17 » 15 » 34 50	8 n 7 50 17 n
ă	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	Le-Damné G	26 50	8 50
	L'examen du traité de paix Paris, 3 juillet. — Les bureaux du Sénat ont nommé aujourd'hui les membres de la commis-	Little-Comrade GF La-Neva P Masking P	18 »	21 50 10 » 27 50 8 »
	sion chargée d'examiner les deux motions pre- sentées par M. Couyba et M. Doumer relative- ment à la constitution de la commission à la- melle sera renvoyé le traité de paix.	Cingh Ghadec P Chadec P Quetsh-des-Vosges F	14 50	18 50 7 50 7 50 7 50 7 »
	Rappelons que M. Couyba propose de sou- mettre le traité à la commission actuelle des affaires étrangères, complétée par neuf nou- veaux membres, tandis que M. Doumer vou- drait qu'il soit renvoyé à une commission spé-	Fenton G Brumado P Hamilcar P	48 » 13 50	28 50 8 " 6 50 8 50
	ciale de quarante-cinq membres. Les bureaux ont nommé comme membres de la commission préalable : MM. Gavini, Magny, Lintilhac, Co- det, de Selves, Ch. Dupuy, Couyba, Milliès-La- croix et Doumer.	Petites nouvelles M. Edmond Veil-Picard a vendu son poulaiñ « Le-Damné » au vicomte de la Lande, avec son engagement dans le Prix de Saint-Mihiel,		

Little-Comrade (Rabelais et Oriana) est en-

Petites nouvelles

M. Edmond Veil-Picard a vendu son poulain a Le-Damné » au vicomte de la Lande, avec son engagement dans le Prix de Saint-Mihiel, demain, à Maisons.

« Jewet » a été réclamé après sa victoire dans le Prix de Châteaufort, pour 5,099 fr., par M. A.-J. Moreau.

« Sursee » a été réclamée avant le Prix d'Epone, 10,251 fr. plus le montant du prix, par M. Gaspari. l. Gaspari. « Validia » a été réclamée pour 20,500 fr., par Ime Marie Rabier, avant le Prix de la Coudraye.

Le baron Ed. de Rothschild a vendu son poulain « Tartufe », à M. Baguenault de Puchesse. Le fils de « Sly-Fox » reste pour le moment chez Cl. Duval. Sénat sera complétée par l'adjonction de neuf-membres nommés au scrutin de liste. Elle sera chargée de l'examen des traités de paix.» Une nouvelle réunion de la commission, au cours de laquelle M. Magny donnera lecture de son rapport, aura lieu jeudi prochain, avant la séance du Sénat.

CYCLISME MATCH SPEARS, POULAIN, SERGENT
Le match sensationnel de dimanche prochain, au vélodrome du Parc de Caudéran,
sera encadré par quatre épreuves importantes: la Nationale (vitesse), dans laquelle Maldérou videra son différend avec l'élite des régionaux; une course à l'américaine, sur 20 kilomètres, avec la participation de tous les
engagés; une course scratch sur 5 kilomètres,
at une course de tandems. Ce programme de
rala doit amener au vélodrome la foule des
grands jours.

Le Tour de France LA TROISIEME ETAPE CHERBOURG-BREST (403 kilomètres)

Victoire des frères Pelissier Granvile, 3 juillet. — Les coureurs du Tour de France, partis ce matin à 2 h. 30 de Charbourg, passent à Granville à 6 h. 10 dans l'ordre suivant: 1. Alavoine, 2. H. Pélissier, suivis d'un peloton comprenant: Masson, Heusghem, Duboc, Lambert, Christophe, Mourat, Barthélémy, Defraye, Juseret, Vandaele, Scieur, Engla, Coomans. Anseeuw, Nempon et Verstreelen et Verstraeten. Pontorson, 3 juillet. — Arrivent en peloton: Scieur, Steux, Henri Pélissier, Masson, Luc-cotti, Alavoine, Heusghem, Lambot, Christo-phe, Mottlat, Barthélemy, Defraye, Francis Pé-lissier, Juseret, Vandaele, Vershaeten, Nempon. Dinan, 3 juillet. — Arrivent en peloton, à 9 h. 55 : Henri Pélissier, Masson, Masselis, Francis Pélissier, Christophe, Mottiat, Barthélemy, Coomans, Anseuw, Lucatti, Scieur, Gorthals, Chassot, Steux, Juseret, Nempon. Saint-Brieuc, 3 juillet. — A midi 12, passe Chassot, puis à midi 14, un peloton formé de Ienri Pelissier, Lucotti, Masson, Francis Pe-issier, Alavoine, Heusghem, Labot, Christo-

Mottiat, Barthélemy, Juseret, Steux et A midi 21, passent : Coomans, Goetoals et Anseuw.

A midi 31, Nempo (des licenciés B.).

A midi 50, Verstraeten.

Rossius a eu un accident de machine. Guingamp, 3 juillet. — Passent ensemble au contrôle de Guingamp, à 13 h. 40 : Rossius, Henri Pelissier, Masson, Aiavoine, Mamot, Hensghem, Christophe, Mottiat, Francis Pelissier, Juseret, Steux, Gothals, Chabot et Barthélemy.

L'arivée à Brest L'arivée à Brest

ler, Francis Pélissier, en 16 h. 30' 5''; 2.

Renri Pélissier, à trois longueurs; 3. J. Alavoine, en 16 h. 33' 24''; 4. Goethals, en 16 h. 33' 25''; 5. Masselis, à une longueur; 6. Masson, à demi-longueur 7. Christophe, à une longueur, 8. Steux, à huit longueurs; 9. Mottiat, à une roue; 10. Barthelemy, à une longueur; 11. Juseret, à demi-longueur; 12. Heusghein, à deux longueurs; 13. Scieur; 14. Lambot.

GYMNASTIQUE LE CONCOURS DES PATRONAGES Le grand concours annuel de gymnastique des Patronages aura lieu dimanche 6 juillet, de sept heures à onze heures, sur la grande pelouse du vélodrome du Parc. Entrée générale, 0 fr. 50.

-Le « Sport du Sud-Ouest ». Sommaire du numéro de cette semaine : Pro gramma des courses de Toulouse, apprécia tions, partants et montes. Le sport à Paris (P Pourtal). Photographie de «Tchad». Compte rendu de Talence. Engagements et déclara-tions à faire, etc., etc.

CHRONIQUE MARITIME

CHARGEURS REUNIS. — Le vapeur « Amiral-Duperré », venant du Havre, a été signalé passé au Cap-Lizard le ler juillet, en route pour Cardin, après avoir charbonné. Ce vapeur suivra pour Dakar et la Côte occidentale d'Afrique (via Bordeaux).

SUD-ATLANTIQUE. — Le paquebot « Garonne », venant de Buenos-Ayres, de Montevideo, etc., est arrivé à Bahia le ler juillet, en route pour Dakar, Lisbonne et Bordeaux.

DEPARTS DES COURRIERS D'OUTRE-MER Courriers à poster dimanche 6 juillet pour les destinations suivantes : Oran, départ de Port-Vendres le 7 juillet; Tanger, Casablanca, Mazagan, départ du paquebot « Turenne », de Marseille, le 8 juillet; Naples, Le Pirée, Smyrie, Constantinople, Batoum, Trebizonde et tous pays de la mer Noire, départ du paquebot « Bosphore », de Marseille, le 8 juillet « Bosphore », de Marseille, le 8 juillet « Bosphore », de Marseille, le 8 juillet »

LE NAVIRE-HOPITAL « ASIE » EN GIRONDE Un radiogramme lancé par le commandant Blazy, informe la Compagnie des Chargeurs-Réunis que l'« Asie » sera à La Coubre vendredi à vingt heures et suivra pour Bordeaux où ce vapeur arrivera samedi matin.

Les postes à quai étant actuellement pris, l'« Asie » mouillera aux appontements de Grattequina, poste occupé précédemment par « La-Gascogne ».

VISITE DU SOUS-MARIN U.-108 Jeudi après-midi, plus de cinq cents mem-bres des sections scolaires de la Ligue Mari-time Française, sous la direction de M. P. Guy, délégué scolaire, ont visité le sous-ma-rin « U.108 ».

Ils ont été reçus par le commandant, M. de Peyrecave, et ont écouté les très intéres-santes explications données par M. le lieute-nant André.

Observatoire de la Maison Larghi Ther Baros Ciel Vents

 Maxima de la nuit
 13.0
 5
 764.0
 Nuageux.

 8 heures du matin
 21.5
 763.0
 Dito.

 Mazima du jour.
 25.0
 25.0
 Dito.
 3

COMMUNICATIONS OUVRIERS CUISINIERS. - Les ouvriers cui

siniers de Bordeaux sont informés que la réu-nion qui devait avoir lieu le 5 juillet est re-mise à une date ultérieure.

SEMAINE ANGLAISE

Les Magasins seront termés le Samedi à 12 h. 30.

Ils seront ouverts de 8 h. 15 à 12 h. et de

14 h. à 19 h. les autres jours de la Semaine.

BORDEAUX

5 JUILLET 1918 La République Argentine et le Salvador décident que le 14 Juillet sera Fête natio-Les souverains belges se rendent en hydravions en Angleterre, assister aux noces d'argent de George V. La Chambre vote de nouvelles poursuttes contre M. Turmel.

A l'Hôtel de Ville

Télégramme du maire au général Pershing Le maire de Bordeaux a adressé le télégramme suivant à M. le général Pershing : « Général Pershing, commandant les forces américaines en France, Paris. » Bordeaux, qui célébra l'an dernier avec tant d'éclat la fête de l'Indépendance des Etats-Unis et salua de ses acclamations enthousiastes la bannière étoilée, acclame une fois de plus, en ce nouvel anniversaire com-mémoré dans la vicotire, le général Pershing et sa valeureuse armée.

» Charles GRUET, » Maire de Bordeaux. Emprunt municipal de 1881 Le 76° tirage de l'Emprunt de 1881 sera effec-tué le 10 juillet prochain, à 15 heures, dans le hall des services financiers de la Ville. 1,367 numéros seront extraits de la roue et les obli-cations correspondentes rembourées à la somgations correspondantes remboursées à la somme nette de 500 fr. à partir du 12 août pro-chain.

BACCALAUREATS

LATIN-GREC Sont définitivement reçus:

MM. Rouan, Pouyaret, Perjusan, Broustet,
Bazabonne, Dupont, Masqueray, Roux, Vezia,
Bernard, Grézoult, Ourradour, Bournazel, Bouln, Caton, Chenaux, de Leyridz, Paul Ferraou, François Ferradou, Rivière,

Mile Brothier, MM. Mimaud, Viron, Wangermez, Sabatié, Bermond, Bézaudun, Bonnemaison, Bounatière, Pierre Bos, Calandreau, Chaulet, Cloarec, Hebert, Ruyssen, Bonneville, Laitte, Jaymes, Lartigue, Leblanc, Meunier, Beaubournu.

Miles Roberti, Cantau.

Miles Roberti, Cantau.

MM. Maignan, Patrice, Petit, Pourtalé, Pinat, Savoye, Suertegaray, ignerte, Foucaud, Brunel, Clavel, Delmas, Despin, Destouches, Ducom, Dupuy, Estingoy, Sigalas, Gounouilhou, Labat, Lasserre, Augrand, Canot, Malère, Moreau, Duffo, Natier.

MM. Barde, Coupry, Gourdon, Lafosse, Lannaud, Laporte, Rambié, Rousseau, Vièles, Ramarony, Bacqué, Berton, Bernet, Cirot, Dupuch, Frèche, Paul-Pierre Hargous, Loignon, Perret, Petit, Mile Mages.

2e PARTIE MATHEMATIQUES Sont définitivement reçus: MM. Barre, Ballande, Barraud, Bonnau, Deletage, Guichard, de Gaigneron, de Marolles, Lacassagne, Le Coulant, Barde, Camena d'Almeida, Guenon des Mesnards, Mendès, Pomès, Henri Roy, Sarrabezolles, Serin, Vidal, Vignaud, Vigouroux, Mile Galibern.

Office central

de la charité bordelaise L'assemblée générale de l'Office central de 14, rue Michel, sous la présidence de M. Henri En ouvrant la séance, M. Henri Rödel, dans une allocution émue, a rendu hommage à la mémoire de M. Marin, son regretté prédéces-seur, et M. Ch. de Pelleport, secrétaire général, a présenté un rapport des plus complets sur la marche de l'œuvre de 1916 à 1918.

Ravitaillement civil

Samedi 5 courant, la municipalité fera ven-dre des oignons nouveaux, des carottes, du beurre de cuisine, du beurre frais, des fromares sur les marchés ci-après: Capucins, Grand-Marché, marché des Grandsommes, marché de Ler me et marché des Chartrons.
Oignons nouveaux, 80 c. le kilo; beurre de cuisine, 1 fr. 25 le quart; beurre frais demi-sel, 1 fr. 40 le quart; fromage croûte rouge, 1 fr. 60 le quart; fromage de table, dit du Cantal, 1 fr. 20 le quart; carottes, 40 c. le paquet.
Morues, petit poisson (pesant de 500 grammes et au-dessus), 2 fr. le kilo; moyen poisson (pesant de 1 à 2 kilos), 2 fr. 25; gros poisson (pesant au-dessus de 2 kilos), 2 fr. 70.

Vente de bois de chauffage par la municipalité

Les mardi 8 et mercredi 9 juillet, la municipalité fera vendre du bois de chauffage au magasin de la Ville situé rue Courpon (en face de l'église Saint-Bruno), de 9 h. à 11 h. 30 du matin et de 1 h. 30 à 4 h. de l'après-midi.

Les prix de vente sont les suivants : Bois de pin non scié, 5 fr. 60 les 100 kilos; bois de pin scié à 40 centimètres et fendu, 7 fr. 60 les 100 kilos; bois de pin scié à 15 centimètres et fendu, 8 fr. 60 les 100 kilos. -

AVIS POUR SAMEDI QUE DES VIANDES FRANÇAISES Culotte, Filet 3 fr. 90

moutons francais Chez RAOUL, 71, cours d'Alsace-Lorraine

Union française pour le suffrage des femmes

On nous prie de rappeler que samedi 5 juil-let, à vingt heures trente, aura lieu, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée municipal, sous la présidence de M. Cazalet, la confé-rence organisée par le groupe girondin de l'Union française pour le suffrage des fem-mes. Mme Vogée d'Avasse, avocat à la cour, parlera sur le sujet suivant: «La venue de la femme à la vie publique.» Des cartes sont déposées chez le concierge de l'Athénée.

English Church, Bordeaux A special Thanksgiving Service for Peace will be held in the English Church, 10, Pave-des-Chartrons, on Sunday next, July 6th. All British Residents are cordially invited and it is hoped that every one will make a

Amicale des anciens combattants facteurs des P. T. T.

Sous la présidence d'honneur de M. le Direc-eur des postes et télégraphes de la Gironde, l vient de se constituer une Société amicale t de solidarité entre tous les sous-agents an-iens combattants ou mobilisés de Bordeaux t de la Gironde qui voudraient y apporter eur concours. et de la Gironde qui voudraient y apporter leur concours.

Les buts de la Société qui, en dehors de toute considération politique ou religieuse, fait appel à tous les camarades, sont conformément aux dispositions de la loi du ler juillet 1901 : 1. de consolider les sentiments de camaraderie et de solidarité qui existent entre ses membres en organisant des fêtes, banquets, concerts ou réunions artistiques ou sportives à l'intention des sociétaires, de leur famille et de leurs invités; 2. d'étudier les moyens susceptibles d'améliorer la situation morale et matérielle de ses adhérents; 3. d'assurer par tous les moyens légaux la défense des intérêts généraux.

Concours de pêche à la ligne Dimanche dernier a eu lieu à Castillon le deuxième concours de pêche à la ligne organisé par le Roseau Girondin. Les concurrents étaient en très grand nombre.
Voici le classement:

1. Gorse. 2. Soulié, 3. Garnotel, 4. Lacave. 5. Labarbe. 6. Brannens, 7. Crespy, 8. Lartigue, 9. Coiral, 10. Auzard, 11. Moreau, 12. Dudevant, 13. Casamayor-Menjou, 19. Arches, 15. Léglise, 16. Baubelet, 17. Amourous, 18. Deloze, 19. Lacouture, 20. Sambre (Marius), 21. Ramadou, 22. Démaison, 23. Allias, 24. Labadie, 25. Ducasse, 26. Rougé, 27. Richaud. — Prix spéciaux: Lacave, Crestia, Gorse.

. Crestia, Gorse. Les prix seront distribués aux lauréats, au siège de la Société, 50, rue de Cursol, le jeudi 10 juillet prochain, à 21 heures.

Avis aux réfugiés de l'Aisne

et de Meurthe-et-Moselle Le préfet du département de l'Aisne a pris Le prefet du departement de l'Aisne a pris un arrêté constituant des commissions can-tonales chargées de l'évaluation des dom-mages causés par les faits de la guerre. Le préfet du département de Meurthe-et-Moselle a pris un arrêté fixant l'ouverture, dans les communes de ce département, d'une enquête de constatation et d'évalua-tion de dommages de guerre. tion de dommages de guerre.

Les sinistrés de ces départements réfugiés dans la Gironde trouveront à la préfecture (4e division, 3e bureau) les indications nécessaires pour constituer leur demande d'indemnité.

Corps des sapeurs-pompiers Les hommes âgés de moins de trente-cinq ans qui veulent s'assurer une situation sta-ble peuvent réaliser leur désir en entrant à la compagnie des sapeurs-pompiers.

à la compagnie des sapeurs-pompiers.

L'ensemble des avantages accordés aux sapeurs comme début s'élève actuellement à 4,400 ft., y compris l'indemnité de vie chère, plus le logement, le chauffage, l'éclairage, les soins gratuits et l'indemnité pour charges de famille.

Une pension montant à la moitié du traitement final est accordée à cinquante-cinq ans d'âge et vingt-cinq ans de services.

Des traitements spéciaux sont réservés aux chauffeurs automobilistes et aux spécialistes monteurs, metteurs au point des molistes monteurs, metteurs au point des mo-teurs automobiles, selon leurs capacités. Adresser les demandes avec tous certifi-cats à M. le capitaine commandant les sa-peurs-pompiers, rue d'Ornano, 58, Bordeaux.

Les épaves de la Garonne On a retiré jeudi soir de la Garonne, quai des

On a retire jetuli soir de la Garonne, qual des Chartrons, devant la rue Denise, le corps de M. Jean Carbonnier, âgé de quarante-neuf ans, chauffeur à bord du remorqueur « La-Mouche », qui s'était noyé accidentellement en regagnant son bord, le soir du 30 juin.

— Vers quatre heures, vendredi matin, on a discourset de la place. découvert dans le fleuve, en face de la place Richelieu, le corps d'une femme accroché à la chaîne d'un bateau. L'identité de cette fem-me n'a pu encore être établie.

Importante capture

Une bande a fait un « mauvais coup » dans la nuit de lundi à mardi

SEPT ARRESTATIONS

Sous le titre : « Personnages suspects, » nous signalions dans un de nos précédents numéros l'arrestation de trois individus pornuméros l'arrestation de trois individus por-teurs de revolvers et de sommes importan-tes au sujet desquelles ils n'avaient pu four-nir aucune explication valable. Ces captures avaient été opérées par les inspecteurs de la brigade mobile Jagourd et Veillon. Ces inspecteurs ont procédé à l'arrestation de deux autres individus et de deux femmes, ces quatre personnages étant affiliés aux trois premiers, qu'ils ont rejoints sous les verrous. verrous.

Quel est l'exploit reproché à cette bande?

L'à police ne le sait pas encore. Mais elle croit savoir... Ce qu'il y a de certain, c'est que la bande a fait un « mauvais coup » durant la nuit de lundi à mardi, un coup qui a rapporté « gros ». Voici, d'ailleurs, les circenstances à la suite desquelles la mobile. constances à la suite desquelles la mobile a ramené dans ses filets les cinq hommes et les deux femmes.

IL LEUR FALLAIT DE L'ARGENT Lundi dernier 30 juin, un sujet algérien, Lundi dernier 30 juin, un sujet algerien, Guendouz Mohamed Amani, âgé de vingtneuf ans, demeurant rue Dalon, et Maurice R..., âgé de vingt-cinq ans, mécanicien, soldat au 101e d'infanterie, en traitement à l'hôpital Sainte-Eulalie, à Caudéran, étaient l'un et l'autre en proie à des soucis d'argent. Ils avaient des dettes. On leur en réclamait le montant. Il fallait payer, et rien n'est plus malaisé que de s'acquitter de ses dettes.

plus malaisé que de s'acquitter de ses dettes quand on n'a pas le premier sou.

Guendouz et Maurice R... se trouvaient donc dans une situation inextricable lundi dernier. Ils prirent soudain une résolution et allèrent en faire part à un de leurs camarades, Charles G..., dit le grand Charlot, âgé de vingt-neuf ans, domicilié rue Buhan. Celui-ci était attablé dans un bar de la rue

gage: «Ecoute, Charlot, il y a un joli coup a faire, qui nous rapportera la forte somme, mais il faudra avoir de l'estomac et aller jusqu'au bout!»

Charles G... répondit carrément à ses interlocuteurs qu'il ne voulait pas « marcher » dans la combinaison. L'Algérien et le soldat ne s'attendaient pas à cette réponse, et, pour se venger de l'attitude du grand Charlot, qui refusait de les aider en la circonstance, ils le « passèrent à tabac » dans toutes les rècles d'artitudes de les rècles d'artitudes de les rècles d'artitudes de les rècles de l'artitudes de les rècles des les récles de les reserves de la company de la co gles de l'art, puis ils quittèrent le bar préci-De son côté, le grand Charlot rentrait chez lui peu après pour panser les contusions qu'il avait en différentes parties du corps; non seulement, on l'avait bourré de coups de poing, mais le soldat l'avait frappé au visage avec la crosse d'un revolver, pendant

que l'indigène lui avait labouré le visage avec un couteau. DE RETOUR AVEC DES BILLETS BLEUS La nuit passa... Mardi matin, l'Algérien te le soldat faisaient irruption dans la cham-bre du grand Charlot, et, en montrant des pillets bleus, lui dirent : « Nous en avons à présent de la galette... Nous avons su nous en procurer. Mais pour ça il fallait être un

Charles G... leur fit comprendre qu'il ne mangeait pas de ce pain-là. A ces mots, les deux visiteurs se jelèrent sur leur camarade et le frappèrent de nouveau avec une brutalité indicible. L'un d'eux lui lança au visage un réveil; le malheureux eut un œil complètement tuméfié. Après cette deuxième séance de violences, l'Algérien et le soldat se retirèrent, laissant le grand Charlot en train de se soigner tant bien que mal. Ils commirent alors des im-prudences. Ils tinrent différents propos. Ils payèrent même, paraît-il, quelques-unes de

leurs dettes... L'ŒIL DE LA POLICE

Tous ces détails ne tardèrent pas à arriver aux oreilles des inspecteurs Jagourd et Veillon, qui, comme on l'a vu, appréhendè-rent d'abord les deux agresseurs du grand Charlot. le grand Charlot lui-même, puis quatre autres suspects dont les deux fem-Charlot le grand Charlot lui-même, puis quatre autres suspects, dont les deux fem-Une somme de 5,600 francs a été trouvée en possession de la bande. Les interrogatoi-res des inculpés n'ont pas permis de savoir encore d'une manière précise d'où vient l'ar-gent. A en croire Maurice R..., le soldat, il a dévalisé un passant, qui ne s'est aperçu de rien tant l'opération fut opérée avec ha-bileté. bileté.

L'Algérien Guendouz a raconté des histoires invraisemblables. Mais sa maîtresse, Charlotte D..., une des femmes arrêtées, a fourni un renseignement très précieux. En lui remettant deux billets de mille francs, mardi matin, l'Algérien lui dit, car c'est une fille soumise: «Si la police te demande par hasard la provenance de cet argent, réponds que ce sont nos économies.»

Les autres interrogatoires m'ont donné aucun détail qui vaille d'être retenu, pour le

moment du moins. L'enquête de la mobile OU IL EST QUESTION DU CRIME DU COURS DE LA MARNE

cun détail qui vaille d'être retenu, pour le

La police a établi qu'aucune agression sui vie d'un vol important n'a été commise à Bor-deaux durant la nuit du 30 juin au 1er juil-let. Les recherches faites en banlieue ont démontré d'autre part qu'il n'y eut aucun démontré d'autre part qu'il n'y eut aucun événement du même genre perpétré, au cours de la nuit en question, en dehors des limites de la ville. Que conclure de cela? C'est que Maurice R... ne dit pas la vérilé quand il se flatte d'avoir dévalisé un « pante». En fait de « grand coup » commis dans la soirée du 30 juin au 1er juillet, il n'y a eu que l'assassinat de M. Jean Dupuy, l'infortuné brocanteur du cours de la Marne. Nous nous garderons, bien entendu, de faire un rapprochement quelconque entre l'affaire dont s'accuse le militaire et le crime du cours en question. Il appartient à M. Vialles,

tendu tous les inculpés, de faire toute la lumière sur ce point délicat.

Un revolver fut trouvé dans le veston d'un des inculpés; or, cette arme a été formellement recommue par un des fils du brocanteur comme ayant appartenu à ce dernier. Par qui fut-elle enlevée du magasin ? On l'ignore.

Quoi qu'il en soit, l'enquête qui se poursuit activement au sujet du crime du cours de la Marne fait entrevoir de prochaines surprises. D'après les derniers renseignements recueillis, une femme aurait pu être l'instigatrice du crime. Cette femme, inscrite sur le registre des mœurs, était connue du brocanteur; on l'a vue chez lui. Elle aurait pu faciliter, croit-on, l'accès des assassins dans la place, Ceux-ci étant, en effet, entrés par la porte du corridor, durent trouver ouverte, au fond du couloir, une porte faisant communiquer celui-ci avec l'arrière-boutique du septuagénaire. Peut-être le brocanteur causait le general le famille y assistera. du septuagénaire. Peut-être le brocanteur causait-il avec la femme en question dans

son magasin quand il fut assailli par derlère... Espérons qu'on sera bientôt fixé sur les circonstances exactes du crime, et qu'on saura aussi la provenance véritable des 5,600 francs saisis sur la bande. Ajoutons — à titre de curiosité — que cette somme représente à peu près le montant de celle qui fut volée chez le brocanteur.

Chronique théâtrale

FRANÇAIS LYRIQUE

Samedi en soirée, dimanche matinée et soirée, trois grands galas, création de « Jeanne d'Arc », musique de Gounod, interprétée par Mme Colonna-Romano, de la Comédie-Française, dans le rôle de Jeanne d'Arc; Mile Marie Marquet, de l'Odéon, dans le rôle d'Agnès Sorrel; M. Marcel Vergne, notre compatriote, du théatre Sarah-Bernhardt, feront partie de la distribution. Orchestre complet. Chœurs et soil dirigés par Germaine Boularé. FRANÇAIS LYRIQUE

APOLLO-THEATRE APOLLO-THEATRE

Samedi et dimanche, matinée et soirée, « Véronique», avec Mariette Sully, Frantz Caruso, André Chambon, Mmes Viannet, Lejeune, MM. René Gamy, Paul Darnois, Mme Harze. Ces trois représentations sont données au bénéfice de la Coopérative de l'Union des anciens combattants de la grande guerre.

Lundi, en matinée et soirée, « la Cocarde de Mimi Pinson», au bénéfice du monument des enfants de Pessac morts pour la patrie.

BOUFFES-CASINO D'ETE Tous les soirs, triomphe de tous les interprètes de la « Revue de la Paix », le spectacle le plus féerique, le plus agréable, le plus intéressant du moment; trois heures de fourire dans un cadre idéal. Pauley triomphe dans trois scènes: à 9 h. 1/4, les Dîners-Concerts; à 10 h. 1/4, le Soldat homme du monde; à 11 h. 1/4, Cyr Ragueneau, parodie de Cyrano de Bergerac. Dimanche, matinée. Location ouverte au hall du Théâtre-Français.

TRIANON-THEATRE TRIANON-THEATRE

Tous les soirs, Jean Mars, le premier diseur français, en intermède dans la somptueuse revue «Vollà!», qui est jouée avec toutes les scènes nouvelles; l'hilarant final de Dufieuve et les silhouettes bordelaises animées d'Albertilus, — Mardi prochain, gala de la 75e. — Vendredi 11 juin, débuts du célèbre comique danseur Maurice Chevalier, dans ses succès du Casino de Paris et du Mogador-Palace. Location rue Franklin.

ALHAMBRA-THEATRE Tous les soirs, sur la scène: « les Experts », comédie satirique de L. Fontenay, et interprétée par nos meilleurs artistes. ALCAZAR-THEATRE Ce vendredi soir, première de « On Gaspille », grande revue locale et satirique de P. Demaige et Duro-Géraud; deux grands ballets, avec les huit Titys-Girl's, vingt scènes à succès. A dix heures, Jane Colombel.

SPECTACLES VENDREDI 4 JUILLET BOUFFES. — 8 h. 30 : « La Revue de la Paix ».
TRIANON. — 8 h. 45 : Voilà ! revue.
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : Les Experts.
ALCAZAR. — 8 h. 30 : On Gaspille ! revue.

Les POSTICHES pour dames, les toupets pour messieurs sont réellement merveilleux faits par Henry, 46, Chapeau-Rouge. Tél. 10-71.

ÉTAT CIVIL DECES du 3 juillet Felix Maribal, 16 ans, rue Lecocq, 72. Charles Dumas, 57 ans, r. Joseph-de-Carayon-Latour, 106. Veuve Chastenet, 59 ans, rue François-de-

Sourdis, 130.

Mme Mailhes, 61 ans, rue Grateloup, 4.

Mme Launay, 70 ans rue Laville, 7.

Joseph Flottes, 76 ans, rue Ste-Colombe, 31.

Veuve Dodard, 85 ans, c. de la Somme, 281.

Jean Labroue, 85 ans, rue Desfourniel, 15.

Jacques Rambaud, 87 ans, c. de la Somme, 161. CONVOI FUNEBRE M. Albert Meunier, familles Videau

et leurs enfants, veuve Philippeau, veuve L. Meunier, Bastien, Ed. Crémier, Langevin, Grossard, Beau, Toulouze, Bastier, Dufils, Brun et Peyreau prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de Mme Albert MEUNIER. leur épouse, sœur, belle-sœur, tante et cou-sine, qui auront lieu le samedi 5 courant, en l'église de Bouliac.
On se réunira à la maison mortuaire, village de la Patte, à neuf heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à dix heures.
L'inhumation aura lieu à Bordeaux.
Réunion porte de la Chartreuse à onze heu-res trois quarts.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine. GONVOI FUNÈBRE M. et Mme J. Maribat milles Maribat, Touret et Chaperot prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. René MARIBAT, leur fils, frère, neveu et cousin, qui auront lieu le samedi 5 courant, en l'église St.Bruno. On se réunira à la maison mortuaire, 72, rue Lecocq, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts. Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNEBRE Mme veuve A. Fauché, M. Henri Fauché, pharmacien; Mme veuve H. Chauvin, née Fauché; M. et Mile Marcel Chauvin et leurs enfants; M. et Mme André Chauvin, Mile M. Chauvin, M. et Mme Georges Laborde et leur fille, M. et Mme A. Legault, le docteur et Mme R. Legault, M. et Mme Grimm-Provence et leurs enfants, M. et Mme L. Bourgin et leur famille, Mme A. Dindinaud et sa famille, Mme veuve Lafaurie et sa famille prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mue Gabrielle FAUCHÉ, leur fille, sœur. tante, grand'tante, cousine germaine et cousine, qui auront lieu le samedi 5 courant, en l'église Saint-Ferdinand.
On se réunira à la maison mortuaire, rue Fondaudège, 186, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.
Il ne sera pas fait d'autres invitations. Pom: 's funebres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNEBRE Les familles Berron, prient leurs parents, amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de M. Hermann BERRON, qui auront lieu le samedi 5 courant, en l'église de Castelnau-Médoc, à onze heures du matin. Il ne sera pas fait d'autres invitations.

GONVOI FUNÈBRE Le commandant Belgion d'honneur, et Mme Belly; M. et Mme Henri Dodart, les familles Dodart, Ducorps, Ladmiral, Edouard Glotin et Gauquet prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de Mme veuve Marcel DODART, née RULLAND, leur mère, belle-mère, belle-sœur, tante et cou-sine, qui auront lieu le samedi 5 courant, en l'église Notre-Dame de Talence, à dix heures. On se réunira à neuf heures et demie au presbytère de cette église. Il ne sera pas fait d'autre invitation.

REMERCIEMENTS Mme George Adet, M. et Mme André Fernberg et leur fille, Mme Adet, M. et Mme Amdré Fernberg et leur fille, Mme Adet, M. et Mme Emile Adet, Mme Fesq, ses enfants et petits-enfants, M. et Mme Gœerg, leurs enfants et petits-enfants, M. et Mme Edmond Teisseire et leurs filles, les familles de La Guéronnière et Seward remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de M. George ADET, M. George ADET,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

Les messes ont été dites dans la plus stricte intimité

RENTES VIAGERES Assurances en Cas de Décès LE PHÉNIX Cie Française d'Assurances sur la Vie. Entre-prise privée assujettie au contrôle de l'Etat. Ser au siège social à Paris, r. Lafayette, 33, ou aux agents généraux dans tous les arrondissements. A Bordeaux, MM. Philippon et Balaresque, 2, c. Tournon; à Libourne, M. Marès, 26, r. J.-Simon.

BULLETIN

des Bourses du Commerce

Les cours, recettes et stocks de la veille sont indiqués entre parenthèses après ceux du jour i INFORMATION. — Les Bourses américaines seront fermées les 4 et 5 juillet (fêtes de l'Indé-pendance des Etats-Unis). CAFES. — New-York, 3 juillet. — Disponible, 22 (22 1/8).
Rio-de-Janeiro, 3 juillet. — Recette du jour, 8,000 (—); change sur Londres, 14 19/32 (—);
Rio n. 7, 15,125 (—); stock, 414,000 (—).
Santos, 3 juillet. — Recette du jour, 15,000 (—); prix du n. 7, 17,000 (nominal); stock, 2,092,000 (—).
Sao-Paulo, 3 juillet. — Recette du jour, 10,000 (—). CAFES. - New-York, 3 juillet. - Disponible, CEREALES. - Bles. - New-York, 3 juillet. -Carefilles. — Bles. — New-York, 3 juillet. — Sans changement.

Mais (au bushel en francs);

Chicago, 3 juillet. — Sur juillet, 27.52 (26.80);
sur septembre, 27.18 (26.92); sur décembre, 23.82 (23.71).

sur septembre, 27.18 (26.92); sur décembre, 23.82 (23.71).

COTONS. — Le Havre, 2 juillet. — Cours de clôture: Juillet, 297 (301); aout, 296 (300); septembre, 291 (295); octobre, 288 (292); février, 290.50 (288). Tendance faible sur le rapproché, ferme sur le futur.

New-York, 2 juillet. — On cote en clôture: Juillet, 32.30 (33.15); aout, 32.30 (33.15).

FRETS. — Marché anglais. — Londres, 1er juillet. — Marché de meme tendance. Les charbonniers sont actifs, sauf du Bristol-Channel sur l'Espagne, où la tendance reste faible. Affaires d'affrètements à temps actives. Plusieurs Compagnies anglaises ont affrèté: des vapeurs anglais à 25 shillings pour 2 ans. Des vapeurs anglais à 25 shillings pour 2 ans. Des vapeurs japonais ont trouvé preneur pour 1 an à 35 shillings. L'armement neutre demande 45 shillings pour 12 mois. On nous signale comme affrètements conclus: vapeur Bordeaux-Yarmouth, 75 s. S. P. standard; steamer 3,000 tonnes, Bilbao-Cardiff, 20 shillings; juillet, steamer 3,200 tonnes, Bilbao-Glasgow, 30 shillings; commencement juillet, vapeur 3,600 tonnes, Bilbao-Jarrow, 30 shillings; commencement juillet, un vapeur 3,300 tonnes, Tyne-Rochefort, à 26 shillings 6 pence.

METAUX. — Antimoine. — Londres, 3 juillet. METAUX. — Antimoine. — Londres, 3 juillet. £ 45 (45). Argent. — New-York, 3 juillet. — 107 1/4 (107 7/8).

Argent. — New-York, 3 juillet. — 107 1/4 (107 7/8).

Cuivre. — Londres, 3 juillet. — Comptant, 91.5 (89); trois mois, 92.5 (90).

Etain. — Londres, 3 juillet. — Comptant, 241.5 (240); trois mois, 238.15 (238.10).

Plomb. — Londres, 3 juillet. — Comptant, 22 12/6 (22.10); livraison éloignée, 22 17/6 (22.15).

Zinc. — Londres, 3 juillet. — Comptant, 39.15 (39.10); livraison éloignée, 40/(40)/.

RESINEUX. — Londres, 3 juillet. — Térebenthine. — Continuation de la baisse. — Tendance falble. — On cote: Disponible, 87 (87 1/2); juillet-août, 87 (88); juillet-décembre, 87 (88); septembre-décembre, 87 (88); janvier-avril, 89 ½.

SALAISONS. — Chicago, 3 juillet. — Sain-SALAISONS. — Chicago, 3 juillet. — Saindoux. — Juillet, 35.15 (34.92); septembre, 35 20 (34.92); octobre, 34.95 (34.72).

Porcs. — Juillet, 53.90 (53.23); septembre, 51 Ribs. — Juillet, 28.70 (28.62); septembre, 28.77 (28.62). Porcs. - Légers, 21.40; (21.40); lourds, 21.40 SUCRES. - New-York, 3 juillet. - Sucre cen-

COURS DES CHANGES BOURSE DE PARIS. - Le 3 juillet, change

Londres, 30 à 30 40; Espagne, 120 à 130/132; Hollande, 252 à 256; Italie, 83 ½ à 85 ¼; New-York, 655 à 661; Suisse, 120 ½ à 122 ½; Suède, 165 à 169, Bruxelles, 95 1/4 à 97 1/4. BOURSES ETRANGERES. - Change sur Pa-Madrid, 76 50; Barcelone, 76 25; Buenos-Ayres (or), 51 1/16; Rio-de-Janeiro, 14 11/16; Valparaiso, 10 7/8. MARCHÉ GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX

du 3 juillet

Bœufs. — Amenés, 100, vendus, 66. Prix des
50 kilos, poids vif: ire qualité, 190 à 200 fr.; 2e
qualité, 180 à 190 fr.; 3e qualité, 160 à 180 fr.
Prix extrêmes: de 140 à 210 fr.
Vaches. — Amenées, 30; vendues, 14, de 100
à 180 fr. les 50 kilos, poids vif.
Veau. — Amenés, 92, vendus, 57. Prix des
50 kilos, poids mort: 1re qualité, 385 à 390 fr.;
2e qualité, 375 à 385 fr.; 3e qualité, 360 à 375 fr.
Prix extrêmes: de 340 à 400 fr.
Moutons. — Amenés, 398; vendus, 309. Prix
des 50 kilos, poids mort: 1re qualité, 420 à
440 fr.; 2e qualité, 400 à 420 fr.; 3e qualité, 380 à
400 fr. Prix extrêmes: de 300 à 450 fr. MARCHÉ DE PARIS-LA VILLETTE

MARCHÉ DE PARIS-LA VILLETTE

Paris-La Villette, 3 juillet.

Bœufs.—Amenés, 1,320; invendus, 101. Ire qualité, 5 fr. 80; 2e qualité, 5 fr. 50, 3e qualité, 5 fr. 70, 3e qualité, 5 fr. 80; 2e qualité, 5 fr. 80; 3e qualité, 5 fr. 80; 3e qualité, 5 fr. 80; 3e qualité, 5 fr. 50; 3e qualité, 4 fr. 80. Prix extrèmes: de 4 fr. à 6 fr. 10.

Taureaux. — Amenés, 10; invendus, 12. ire qualité, 5 fr. 20; 2e qualité, 4 fr. 90, 3e qualité, 4 fr. 80. Prix extrèmes: de 4 fr. à 5 fr. 40.

Veaux.—Amenés, 1,494; invendus, 581. ire qualité, 7 fr. 10; 2e qualité, 6 fr. 30; 3e qualité, 5 fr. 20; 2e qualité, 6 fr. 30; 3e qualité, 7 fr. 60. Prix extrèmes: de 4 fr. à 7 fr. 60.

Moutons.—Amenés, 8,629; invendus, 581. ire 1re qualité, 9 fr. 20; 2e qualité, 8 fr. 3e qualité, 7 fr. 30. Prix extrèmes: de 6 fr. à 9 fr. 80.

Poros. — Amenés et vendus, 2,993. Ire qualité, 8 fr. 58, 2e qualité, 8 fr. 2s; 3e qualité, 7 fr. 86. Prix extrèmes: de 6 fr. à 8 fr. 72.

Bien quo les apports sur le marché soiení plus réduits, la vente est généralement mauvaise, à des prix en baisse de 10 c. sur le gros bétall et de 50 à 60 c. sur les veaux; let autres catégories n'ont pas varié.

SEMAINE ANGLAISE M. SERVAN a l'honneur de prévenir se clientèle qu'à partir du samedi 5 juillet ses magasins seront fermés le samedi, à midi

LA HERNIE

Nous rappélons à nos lecteurs et à nos lectrices atteints de Hernies, Efforts, Descentes et affections similaires que le grand Spécialiste de Paris, M. A. CLAVERIE, est actuellement de passage dans notre région. Ceux qui veulent obtenir le soulagement de leurs infirmités doivent rendre visite au renommé Praticien, qui recevra de 9 h. à 4 h., en faisant profiter chacun des bons conseils de sa haute compétence profession nelle à : Bayonne, samedi 5 et dimanche 6 juillet,

hôtel du Panier-Fleuri.
Pau, lundi 7, hôtel du Commerce.
Orthez, mardi 8, Grand-Hôtel.
Lannemezan, mercredi 9, hôtel de la Gare

(Cistac).

Tarbes, jeudi 10, grand hôtel Moderne.
Oloron, vendredi 11, hôtel Loustalot.
Dax, samedi 12, hôtel de l'Europe.
BORDEAUX, dimanche 13, lundi 14, mardi
15 et mercredi 16, grand hôtel des SeptFrères (36, rue Porte-Dijeaux).
Blaye, jeudi 17, hôtel du Médoc.
Libourne, vendredi 18, hôtel de France.
La Réole, samedi 19, Grand-Hôtel.
Langon, dimanche 20, hôtel du Lion-d'Or. « Traité de la Hernie » Conseils et rensignements gratis et discrètement. A .CLAVERIE, 234, Fubourg Saint Martin, à PARIS.

Les Directeurs | G. CHAPON M. GOUNOUILHOU
Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

VENTE AUX ENCHÈRES | A V. Camionnte BRASIER, 10-12, M° A. BARINGOU commisso priseur,

NENTE AU TRIBUNAL

e mardi 15 juillet 1919, à 1 h., errain à Bègles (près Bordx), ue de la Harpe. Cont., 5 ares 34. 4. à p. 5,000 fr. Indivision Gi-M. a p. 5,000 fr. Indivision Gi-mard Me Dupuy, avoué colicit. Mise à prix : 600 fr. chaque lot ADJUDICATION 94 juillet, étude de Mº BREZZI, notaire à Pessac. MAISONS A BORDEAUX Donissan, 2 corps de lo 1,500 fr. M. à p., 15,000

1,500 fr. M. a p., 15,000 fr. Donissan, 3 corps de logis 2,500 fr. M. a p., 25,000 fr ADJUDICATION 22 juillet, étude Brezzi, notaire à Pessac, domaine des Fougères, près l'Alouette-Pessac, bord du Peugue, compre maison com-A VENDRE belle li nault 14 HP, 35, rue des Sabtière A VENDRE A VENDRE

MENTE et achats. Réparations. Garage d'auto, entreprise de transports par camions-autos. LASSERRE, rue Sainte-Marie et 7, q. de la Monnaie, Bx. T. 15-76 Le samedi 5 juillet, à 1 heure après-midi, hôtel des ventes, rue Voltaire, 7, il sera vendu:
Chambres noyer style Henri II et pitchpin, meubles de salon, salle à manger, bibliothèque, grandes armoires, glaces, tapis, tentures, linge de menage, 1 piano droit, couches, un beau manteau astrakan garni skuns, etc., etc.

Exposition samedi matin

LASSERRE, rue Same S. T. 15-76

7, q. de la Monnaie, Bx. T. 15-76

VENDRE cause départ maison le ét. état absolument neuf, 10 pièces, jardin, cave, eau et gaz. Libre fin courant. S'adresser 67, rue de l'Avenir, Bouscat.

V. cuisinière 1m50, bicyclette, bascule, fusils; 121, c. Albret.

A VENDRE foudre 146 hectos.

S'adr. 48, rue de Belleyme, 48 Etude de Mo L. MOLLENTHIEL, avoué licencié à Bordeaux, rue Vital-Carles, no 9 A V. lambris, boiseries, portes vitrées, installat. bureau, état neuf; 6, quai des Chartrons A VENDRE maison 9 p., gr. chai, cave, eau, gaz, electricité. —
S'adresser 10, r. Jules-Delpit, Bx
S'adresser 10, r. Jules-Delpit, Bx
A LOUER local pour chai ou indust., 13, rue Cruchinet, Bdx. A V. belle salle à manger, chemin Pessac, 313, St-Augustin. AV. Deux matériels de batta-chine à grain, fourragères, mar-que Guilion, et un trieur à grai-nes, marque Marot. S'adr. Mme veuve Mary, Pont-d'Agris (Chte) WIERGE (Jean), 33, imp. d'Agen, Bordx, prévient qu'il ne re-connaîtra aucune dette contrac-tée par sa femme, fille Cuyeu. CHAUFFEUSE brevetée, e. lentes références, pren-mploi dans maison bourge nagasin ou maison de con ler. BlES, 15, rue Buhan,

2° AVIS M. et Mme Andrau de commerce, 30, rue Labottière à Bordx, à M. et Mme Schoen Oppositions à cette adresse. ON DEMde dame ayant notion compt., dact., court come de préf. parl. anglais ou espag Se prés. samedi, de 14 à 18 h., dimanche, de 9 à 12 h., Compto Universel, 1, pl. du Vx-Marché, B OK dem. LOUER maison vide 8-10 pièces avec jardin. Ecri-re GOUIN, 81, cours Tourny, Bx. OUVRIERS charrons, toupillers, menuisiers voit. ddés, 6, rue Lafon, Bx-Bde. PROD. chim. et alim. mai importante dem. représ. E Pax, Dépèche, Intendance, B DEMANDES par le garage DA-VID Frères, rue Chantecrit prolongée. Bordx : AJUSTEURS, TOLLERS, MANŒUVRES Suis achetr mobiliers, antiquités et ts aut. objets; 92, c. Albret WILLA MONT-SAINT-JEAN, An PEUNE HOMME sérieux dem ACANAU-OCEAN, transport automobile colis, lundi, mer-credi, vendredi. Départ pr voya-geurs dimanche 7 heures. — H. ROCHEZ, 30, pl. du Grd-Marché. Biarritz, tramway à proximité 14 à 16t p. jour et p. personne Peau torpédo PEUGEOT 12 HP, 6 places; camionnette MOTO-BLOC 800 kilos.— GREZY, cours Victor-Hugo, 100. Téléphone, 45.53. EGAISON à vendre, 8 p., r. Tra We versière, p. f. magasin, angle deux rues. S'ad. 42, r. Solférino

VERRERIE PHARMACEUTIQUE VERBIZIER, TOULOUSE 57, sue de la Providence

LIVRAISONS RAPIDES

A Sté LILLOISE prévient VINS PIQUÉS Suis Acheteur de toules quantités Faire La Petite Gironde, BAYONNE PERLIET baché CBA 4 ton. 1918

entièrement revu. 20,000 f 2, rue Magendie 32, Bordeau

ASSIN tôlê, 1,500 litres, bon état, à vre, 36, boul. George-V.

PRETS SUR Ttes GARANTIES

James, 246, rue Sainte-Catherine.

FAITES REPARER VOS MAGNETOS par un vrai spécialiste de Paris. Stock en magasin : 1, 2, 4, 6 cyl. R. DUBOS, 82, rue d'Arès, Bdx. VINS GIRONDE suis acheteur. Faire offres ANDRES, 246, rue d'Ornano, Br

OLD ENGLAND 114. cours d'Alsace-et-Lorraine, 114 DEMANDE: Bons appiéceurs giletières et culottières. Traver le mieux rétrib. Inut. prés. s. sér. réfer Soufre gris 50 %, soufre per, 8 J'ACHETE VESTIAIRES meubles et toute marchandise RENOULEAU, 23, pl. Mériadeck LE SOLARIUM de Grad)

reçoit les enfants fatigués ou anémiés ayant besoin d'une cure d'air et de soleil.

ANGLAIS désire être reçu comme pensionnaire pendant

SEMAINE ANGLAISE

La Maison THIÉRY Aîné informe sa Clientèle que, par application de la Semaine anglaise, les Magasins seront termés le Samedi à 12 h. 30 à partir du 5 Juillet.

SEMAINE ANGLAISE

AU GRAND BON MARCHÉ

La Pirection informe sa clientèle que les Magasins seront fermés le Samedi à 12 h. 30; ils seront ouverts à partir du Lundi 7 juillet, de 8 h. 15 à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. — Demain Samedi, ouverture à 8 h. 15, fermeture à midi 30.

VENTE DE MATÉRIE appartenant à l'ARMÉE BRITANNIQUE en FRANCE PAR SOUMISSIONS DE CONCURRENCE

1º Installation de Pompes au Camp Canadien, à Facture (Gi ronde)
2º Grue à vapeur au Camp Canadien, à Facture (Gironde),
3º Matériel de Chemin de fer à Le Porge (Gironde), (3? kil. rails.)
Les soumissions seront reçues jusqu'au 20 juillet,
Pour spécification, conditions de la vente, etc., s'adresser à :
British Forestry Directorate, 12, rue Blanc Dutrouille, Bordeaux. PROCES Ex-Fonctionnaire de la Sureté et Docteur en Droit, D'. (Consultations gratuites). Bureaux: 24, r. Rohan, Bdx BORDEAUX, 25, rue VITAL-CARLES
T. I. jours, jusqu'à 6 h., et jusqu'à 7 h. lundi, jeudi et samedi
Brochures et renseignements sur demande

SEMAINE ANGLAISE La Maison A. DURAND & Fils

(A LA GROSSE CLOCHE) a l'honneur d'informer le public qu'à partir du 5 Juillet, ses Magasins seront fermés le Samedi à 12 heures 30.

Par application de cette mesure, les Magasins seront ouverts les autres jours de 8 h. 15 à 12 heures et de 14 heures à 19 heures.

SEMAINE ANGLAISE

La Maison A. BROUILLAUD & C° VÉTEMENTS, cours d'Alsace-et-Lorraine, Bordeaux a l'honneur d'informer sa clientèle qu'à partir du 5 JUILLET, elle l'appliquera dans ses magasins ainsi qu'il suit :

Lundi, Mardi, Mercredi) Ouverture 8 h. 15. Jeudi et Vendredi) fermeture 19 heures. Samedi, ouverture, 8 h. 15; fermeture, 12 h. 30. William and the sale of the sa BOUCHERIE HELIES | Chaudronnerie Dupont

4, pl. des Capucins, Bordeaux
VEAU {Carbonade 4' »
Culotte..... 3'80
BCEUF {Cuisse..... 3'80
Rôti sans os 3'70 SERRURIERS DEMANDES, 106 rue du Jardin-Public, 106, Bx PROPRIETAIRE livre Bordeaux domicile faissonnats chêne tr. secs. Ec. TACK, Ag. Havas, Bx. louer, libre 1 août. — S'adresser: 68, rue Courpon, Bdx. Femme de journée, 3 heures par jour, est dem. Compagnie Sin-ger, 44, pl. Gambetta. Se présenter EPICERIE. Grande installation d'épicerie à vendre. S'adres ser au bar, 16, allées d'Orléans uisinières bon état à vendre 1m80 et 1m20; 14, rue Dieu, Bx VERNISSEURS et vernis EN CHARGE Voilier pour Santander

on pour meubles demandes. Tarribey, 184, cours de l'Yser, Bx des Chartrons, 71, à Bordeaux.

IMOUSINE 12 HP bon état; 41,
L'rue Charles-Marionneau, Bx.

EBÉNISTES pour fabrication en série demandés. — HARRIBEY, 184,
cours de l'Yser, 184, Bordeaux.

LA PERSONNE vue prent un de la maison Boussuge est priée de le rapp. à cette même maison

BONIFIOR

A vendre, à Gujan-Mestras, su-perficie 5,096 m². S'adresser M° Derdraygues, notaire, boul-de la Plage, 241, Arcachon. J'ACHETE TOUT : bijoux. me-taux, meubles, antiquités, etc. Guerison controleel.
Guerison controleel.
Glinique WASSERMANN
28, rue Vital-Carles. Bx
ECOULEMENTS
RETRECISSEMENTS Traitoment en 1 séance

nées, GROS SALAIRES, 4, place des Capucins, 4, BORDEAUX. ROUGE VIN EXTRA. BLANC 140' VINICOLE NOUVELLE 170' L'bona 27, rue Peyronnet L'oon Garbure calcium, 100 % fco ttes gares.HENAULT,Libourne,Gde Berceau et voiture d'enfant à v. Phalippon, 4€, boul. Wilson, 46

MM. CHANVRIL FRERES recevront samedi 5 courant un nouveau convoi de chevaux de tous genres. Bon choix de bêtes de trait-labour et à deux fins, postières, etc.; 37, r. Lecocq. Bx. postieres, etc.; 37, r. Lecocy, BA:

PERDU mardi matin rue de Belfort, deux clefs ds un anneau.
Prière rapp. à la mairie. Réc.

PERDU par poilu porte-monnaie
contenant certaine somme et
un reçu au nom de Pindar. Prière rap. 14, r. Lamothe, Bouscat. PERDU montre or no 32.797. Rap. 86, r. Not. Dame, au mag. Réc.